France ILLUSTRATION

N° 120 — 17 JANVIER 1948 — 50 FRANCS

Illinois U Library

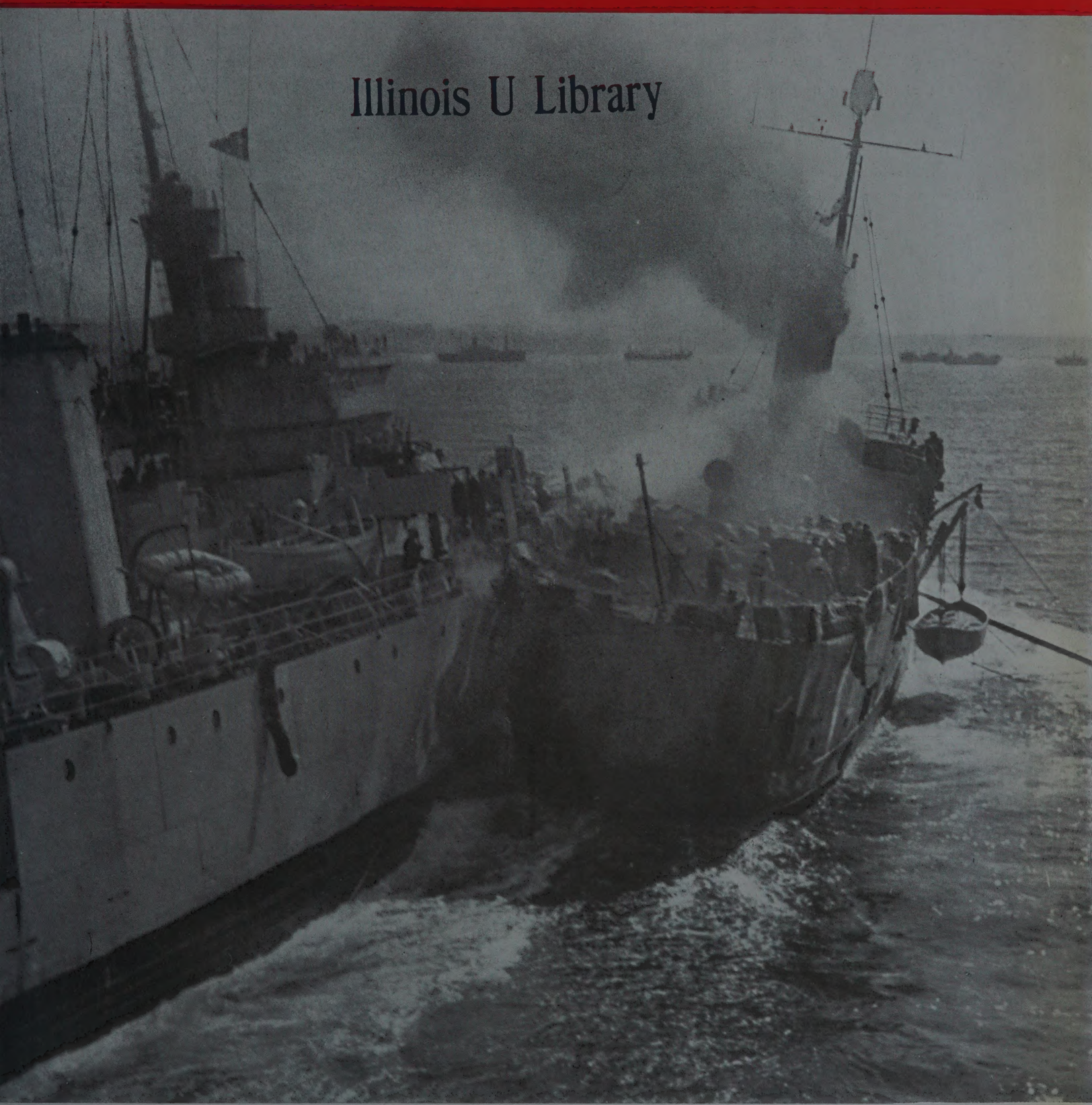

Phot. Keystone.

LA PALESTINE CENTRE DE TENSION ACTUELLE DU MONDE ARABE

La décision prise le 29 novembre dernier par l'O. N. U. de partager la Palestine continue d'avoir de sanglantes répercussions et, tandis que les relations entre Juifs et Arabes sont chaque jour plus tendues, des navires frétés dans les ports méditerranéens par des émigrants israélites tentent toujours de gagner clandestinement la côte palestinienne en forçant le blocus de la marine britannique. Deux de ces transports ont été interceptés récemment et pris d'assaut par des garde-côtes de la marine royale. Notre document montre une des phases de cette tragédie (voir l'article et les autres photographies, pages 55 à 57).

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.250	2.650	2.750	3.150
6 mois . . .	1.125	1.325	1.375	1.575

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.800	3.300	3.450	3.950
6 mois . . .	1.400	1.650	1.725	1.975

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois

France et Colonies . . . Un an **400 fr.**
Étranger . . . . . Un an **500 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **10** fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

UNE MORT SANS IMPORTANCE
Pièce en 3 actes et 4 tableaux d'Yvan Noé

SAVROLA
Roman inédit de
WINSTON CHURCHILL

PARAITRA LE **15 FÉVRIER**

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUATRIÈME ANNÉE • NUMÉRO 120 • 17 JANVIER 1948

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DANS L'EST SINISTRÉ

M. Robert Schuman a visité à nouveau, les 8 et 9 janvier, les départements sinistrés de l'Est, et en particulier le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Il s'est arrêté dans de nombreuses communes, puis à Colmar et à Strasbourg, où il a annoncé que les troupes du génie et les prisonniers participeraient à la reconstruction. Le voici, accompagné de M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur, et des parlementaires des deux départements alsaciens, à Lautenbach, où, d'un pont provisoire que les habitants ont réparé eux-mêmes, il se rend compte des dégâts. Phot. F.-I.

Arrivée à Paris de Sir Oliver Harvey, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Des conversations se sont déroulées à Genève, selon un processus inusité, entre M. Emile Bollaert, haut commissaire de France en Indochine et Bao Daï, ex-empereur d'Annam.

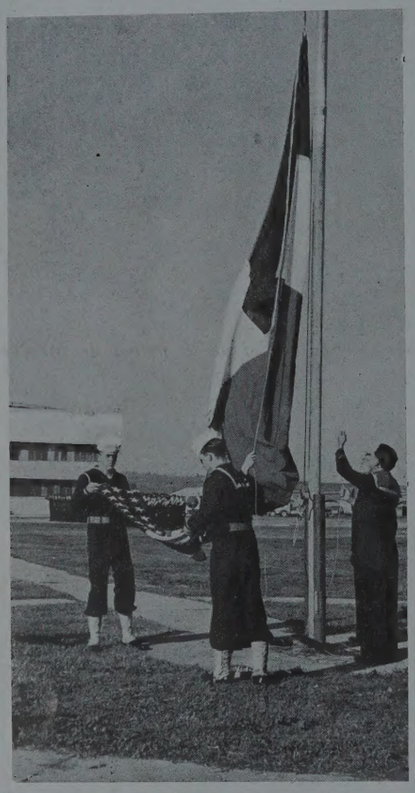

Les Américains ont rendu à la France la grande base navale de Port-Lyautey.

L'ex-roi Michel de Roumanie et la reine Hélène sont arrivés à Lausanne.

JANVIER

DEUXIÈME SEMAINE

Dans un port américain de la côte de l'Atlantique, des fusiliers américains s'embarquent à destination de la Méditerranée orientale.

ÉVÉNEMENTS DU MONDE

O. N. U. *— La « Petite Assemblée » de l'O. N. U. tient le 5 janvier sa séance inaugurale. Le Conseil de sécurité examine, le 6 janvier, l'affaire du Cachemire. M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U., se rend en Europe pour décider du siège de la prochaine Assemblée générale. Il arrive, le 10 janvier, à Genève.*

La tension en Méditerranée. *— Le Congrès du parti communiste italien se tient à Milan, du 5 au 10 janvier, en présence des délégués des partis communistes européens. Les négociations entre l'Italie et la Yougoslavie pour la désignation du gouverneur de Trieste aboutissent à un échec. La guerre civile se poursuit en Palestine (voir page 56); une formation d'Arabes de Syrie pénètre en Palestine, le 9 janvier, et attaque deux colonies juives de Galilée : les assaillants sont repoussés par la Haganah et les troupes britanniques.*

Les puissances occidentales réagissent. La Grande-Bretagne, le 5 janvier, et les Etats-Unis, le 7 janvier, mettent la Bulgarie et la Yougoslavie en garde contre une éventuelle reconnaissance du « gouvernement » du général Markos, tandis que l'armée gouvernementale grecque atteint la frontière gréco-albanaise. Un millier de fusiliers marins américains, destinés aux navires mouillés dans les ports italiens et grecs et à la protection des consulats en Palestine, quittent les Etats-Unis le 5 janvier. La flotte américaine de la Méditerranée poursuit ses exercices d'entraînement au large de la Grèce. Les Etats-Unis décident de transférer quinze bâtiments de leur flotte de guerre à la marine turque.

Le problème allemand. *— Les généraux Clay et Robertson tiennent, le 8 janvier, à Francfort, une conférence avec les dirigeants allemands de la bizone anglo-américaine et leur proposent la création d'organes gouvernementaux communs (un cabinet, deux assemblées législatives, une haute cour) destinés à coordonner l'économie de la zone occidentale, et qui entreront en vigueur le 1er février. La France, qui n'avait pas été consultée, adresse une protestation à Washington et à Londres.*

Etats-Unis. *— Le président Truman prononce, le 7 janvier, devant le Congrès, son message annuel sur « l'état de la nation ». Il demande la ratification rapide du plan Marshall et expose un programme de législation intérieure inspirée de l'esprit du « New Deal » du président Roosevelt.*

Grande-Bretagne. *— M. Clément Atlee, premier ministre, condamne, le 4 janvier, dans un discours, le « communisme soviétique » et célèbre l'exemple britannique de socialisme dans la liberté.*

FRANCE. *— La seconde rédaction du projet de prélèvement exceptionnel (voir page 58) est adoptée sans modifications, le 5 janvier, par l'Assemblée nationale (qui accorde à cinq reprises sa confiance au gouvernement par une majorité variant de 306 à 309 voix contre 263 à 274 voix communistes et R. P. F.) et, le 6 janvier, par le Conseil de la République (160 voix contre 109). Les commerçants font grève, le 6 janvier, pour manifester contre le prélèvement exceptionnel, tandis que, le 9 janvier, la C. G. A. demande que le prélèvement versé par les paysans serve à l'équipement agricole. Le président du Conseil demande, le 8 janvier, aux ministres de réduire de 10 % les dépenses de leurs départements dans un délai de trois semaines. Le même jour, M. René Mayer, ministre des Finances et des Affaires économiques, expose les grandes lignes de sa politique.*

M. Alain le Léap remplace, le 6 janvier, au poste de secrétaire général de la C. G. T., M. Léon Jouhaux, démissionnaire. Le même jour, la C. G. T. évalue à 11.600 francs par mois le nouveau minimum vital.

M. Jouhaux est réélu, le 7 janvier, président du Conseil national économique.

Union française. *— L'ex-empereur d'Annam Bao Daï a, les 7 et 8 janvier, à Genève, d'importants entretiens avec M. Bollaert, haut commissaire de France en Indochine.*

Abd el-Krim forme, le 5 janvier, au Caire, un « Comité de libération » de l'Afrique du Nord et demande un nouvel accord franco-marocain remplaçant le traité de protectorat de 1912.

ARTS, SCIENCES, LETTRES

Le Grand Prix littéraire de la Ville de Paris est décerné, le 5 janvier, à M. André Suarès pour l'ensemble de son œuvre.

L'écrivain Charles Petit est mort le 1er janvier (voir petites chroniques).

VERS LA VITESSE DU SON

La vitesse du son, 1.225 km.-h. dans l'air à 15 degrés centigrades, vient-elle d'être dépassée au cours de récents essais américains, comme l'ont annoncé des informateurs à qui leur indiscrétion a valu des poursuites pour violation de secret intéressant la défense nationale? Cela n'aurait rien d'extraordinaire puisque le programme officiel du Bell XS-1, avec qui ce résultat aurait été obtenu, comporte une vitesse de 2.730 km.-h., qui ne serait d'ailleurs atteinte qu'au voisinage de son plafond, 24.400 mètres. Si la « barrière du son » n'est pas franchie, elle le sera vraisemblablement bientôt.

C'EST au moteur à explosion entraînant une hélice, au « motopropulseur » de la terminologie actuelle, que la chasse allemande, puis la chasse alliée ont dû leur maîtrise au cours de la dernière guerre. Les succès des Messerschmitt Me-109, puis des « Spitfire », des « Thunderbolt » et de tant d'autres tenaient à la supériorité qualitative et quantitative dans la production d'un Daimler-Benz DB-601, d'un Rolls-Royce « Merlin » ou d'un Pratt et Whitney « Double Wasp ». Les nouveautés qu'étaient en 1944 et 1945 la propulsion par réaction et par fusée ont été mises au point trop tard pour que la « Luftwaffe » pût inquiéter sérieusement ses adversaires.

Mais ce triomphe du moteur à explosion dans ses applications à l'avion de chasse était son chant du cygne. En six années de guerre, la puissance d'un « Merlin » passait de 1.175 CV à 1.620 CV, son altitude de rétablissement de 3.900 mètres à 7.300 mètres, et la vitesse des « Spitfire » sur lequel on le montait, de 590 km.-h. à 670 km.-h. Les 36,7 litres de cylindrée d'un « Griffon » succédaient aux 27 litres d'un « Merlin », puis les 24 cylindres d'un « Eagle », achevé d'ailleurs seulement après la fin des hostilités, aux 12 cylindres d'un « Merlin » et d'un « Griffon ». Mais les plus puissants des moteurs à explosion ne suffisaient pas à faire franchir le cap des 800 km.-h. aux mieux dessinés des avions de chasse.

La vitesse coûte cher. En supposant que le « coefficient de traînée » reste constant, c'est-à-dire que la résistance aérodynamique de l'avion croisse comme le carré de la vitesse, la puissance croît comme son cube. En la doublant, on relève tout au plus la vitesse de 600 à 750 km.-h.

Mais cette constance du coefficient de traînée ne se vérifie qu'aux vitesses très inférieures à celle du son, qui est de 1.225 km.-h. au sol, et de 1.070 km.-h. dans l'air à température plus basse de la stratosphère. Dès qu'on atteint les 6/10 environ de la vitesse du son sur les avions aux formes anciennes, les 7/10 lorsqu'on emploie les ailes et fuselages aux formes « laminaires », plus favorables aux grandes vitesses, la traînée augmente beaucoup plus vite que ne l'indique la loi simple précédente.

Enfin, même si l'on parvenait à tirer du moteur à explosion les puissances cinq à dix fois plus élevées qui auraient été nécessaires pour franchir le cap des 1.000 km.-h. en partant des 600 km.-h. de 1939, la difficulté serait reportée sur l'hélice. La vitesse des extrémités de pales, résultante de la vitesse de translation et de leur vitesse périphérique propre, dépasse largement la vitesse du son dès que celle de l'avion s'en approche, surtout pour les hélices à grand diamètre, dimensionnées pour les altitudes élevées ; leur rendement s'en ressent et la propulsion à plus de 1.000 km.-h. par ce moyen serait un véritable gaspillage de puissance.

Si le chasseur voulait pouvoir maintenir, par rapport aux bombardiers lourds et légers, la marge de vitesse indispensable à l'exécution de ses missions, il lui fallait avoir recours à un autre mode de propulsion.

Ce fut le « turboréacteur », étudié avant 1939 en Allemagne et en Grande-Bretagne et qui devait entrer en service dans la « Luftwaffe », aux derniers jours de 1943, avec les Messerschmitt Me-262.

La turbine à combustion, qui avait dépassé depuis plusieurs années le stade des études et commençait à connaître quelques applications (chaudières sous pression d'air, locomotives...), y utilise son cycle habituel : compression, combustion à pression constante, détente dans la turbine. Mais, à la différence du moteur à explosion entraînant une hélice, la puissance disponible n'est pas recueillie sur l'arbre commun de la turbine et du compresseur qu'elle entraîne ; elle est utilisée directement, par réaction, sous la forme de l'énergie cinétique des gaz de la combustion après leur passage dans la turbine.

Ainsi simplifié, l'appareil propulsif de l'avion descend à un poids très inférieur à celui des plus légers ensembles moteurs à explosion-hélices. Le poids par cheval, qu'on parvenait difficilement à abaisser à moins de 500 g-CV, est inférieur à 70 g-CV sur un Rolls-Royce « Nene I », donnant une poussée de 2.268 kilos pour un poids de 726 kilos, si on le suppose monté sur un avion à 1.000 km.-h. (1).

La contrepartie est une consommation assez élevée, surtout à vitesse de croisière. Elle tient d'abord à la température relativement faible que l'on peut tolérer pour les gaz à l'entrée de la turbine, 800° à 825° C environ, tandis que le moteur à explosion, dont le cylindre et le piston sont alternativement au contact des gaz chauds et de l'air frais, peut supporter une température double et donner le « rendement thermique » correspondant à cette température. Elle s'explique en outre par le « rendement propulsif » assez faible de la réaction, qui croît avec la vitesse de l'avion, mais n'atteint pas encore, sur les plus rapides des avions en service, l'excellent rendement des hélices, qui dépasse 80 %.

Les premiers chasseurs à réaction apparurent avec le Messerschmitt Me-262-A, équipé de deux moteurs Junker Jumo-004, qui atteignait 840 km.-h.

L'aviation britannique, qui avait commencé la première l'étude du

(1) La puissance d'un turboréacteur ne s'exprime pas en chevaux, mais en kilos de poussée ; la poussée qu'il exerce est, en effet, à peu près indépendante de la vitesse de l'avion sur lequel il est monté, tandis que la puissance utile, produit de cette poussée par la vitesse, est proportionnelle à celle-ci. Si l'on estime à 80 % le rendement d'hélice du motopropulseur équivalent, 1 kilo de poussée correspond à 2 CV à la vitesse de 432 km.-h. A la vitesse de 1.000 km-h., les 2.268 kilos de poussée du « Nene », pris en exemple, correspondent à 10.500 CV.

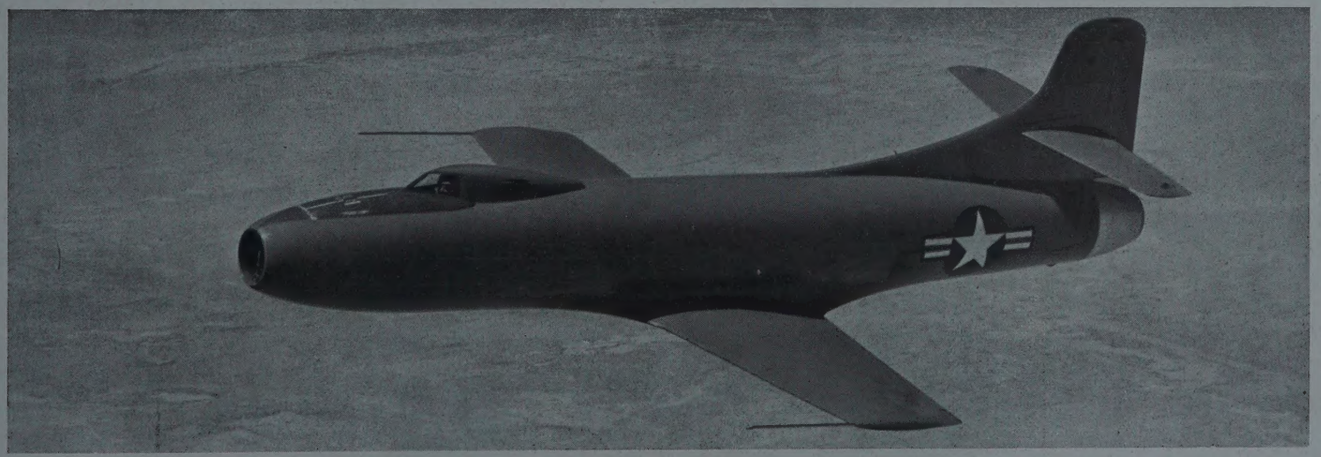

Le Douglas D-558 « Skystreak », avion expérimental de la marine américaine, qui détient le record de vitesse avec 1.047 km.-h.

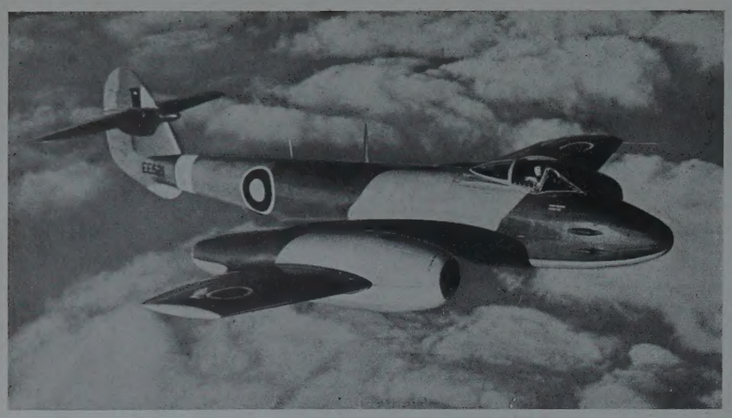

Le Gloster « Meteor IV », britannique, qui eut longtemps le record de vitesse.

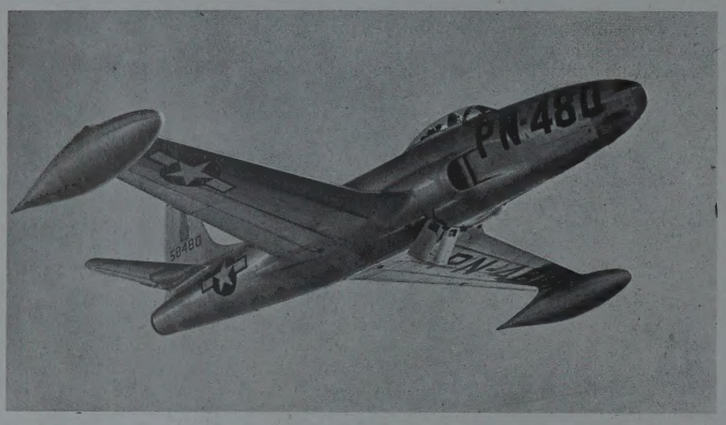

Le Lockheed « Shooting Star », chasseur américain qui détient le record de distance des avions à réaction avec ses traversées transcontinentales des Etats-Unis.

turboréacteur avec Whittle, parvint à mettre en service avant la fin de la guerre quelques appareils, pour la chasse aux V-1. Depuis, elle a détenu pendant plusieurs années le record de vitesse, au voisinage de 1.000 km.-h., avec le Gloster « Meteor », bimoteur Rolls-Royce « Derwent V ». Plusieurs constructeurs y travaillent actuellement la réaction et les chasseurs à grande vitesse. De Havilland a sorti successivement ses « Vampire » Mark I et III. Vickers-Supermarine, qui présentait dès 1946 son chasseur 10-44 à Radlett, sort aujourd'hui son « Attacker », à moteur Rolls-Royce « Nene I », équipé aussi bien en chasseur terrestre que pour l'accrochage sur porte-avions.

Le retard de l'aviation américaine sur l'aviation britannique en matière de chasseurs à réaction paraît aujourd'hui largement comblé.

A elle seule, l'armée n'a pas moins de 14 types de chasseurs à réaction en service ou en construction : le Lockheed P-80 « Shooting Star », qui détient depuis longtemps le record de distance des avions à réaction par ses traversées transcontinentales ; le Consolidated Vultee XP-81 (1) à propulsion composite (turbopropulseur General Electric TG-100 à l'avant, turboréacteur General Electric 1-40 à l'arrière) ; le Bell XP-83, à deux turboréacteurs General Electric 1-40 ; le Republic P-84 « Thunderjet », dont un récent marché vient de porter à 550 la commande de série ; le Mac Donnell XP-85 à un turboréacteur Westinghouse 24-C, étudié comme chasseur d'escorte, sans train d'atterrissage, pour le logement dans le fuselage du Consolidated Vultee B-36 ; le North American XP-86, le Curtiss XP-87, le Mac Donnell XP-88, le Northrop XP-89, le Lockheed XP-90, le Republic XP-91, le Consolidated XP-92 et le Lockheed XP-93.

L'aviation navale, de son côté, se contente de onze types de chasseurs à réaction, en service ou en construction. Six sont mus par turboréacteurs : les Mac Donnell FD-1 « Phantom » et XF-2D-1 « Banshee », le premier avec deux Westinghouse « Yankee » 19-B, le deuxième avec deux « Yankee » 24-C ; les Chance Vought XF-6U-1 « Pirate », avec « Yankee » 24-C et XF-7C-1 ; le Grumann F-9F-1 ; le North American XFJ-1 à réacteur General Electric TG-180. Quatre autres font appel à la formule composite, turboréacteur et motopropulseur, ou turboréacteur et turbopropulseur, qui facilite le décollage sur courte distance des avions embarqués et améliore le rayon d'action ; ce sont le Curtiss F-15C-1, avec turboréacteur Allis-Chalmers H-2-B, et Pratt et Whitney « Double-Wasp » de 2.100 CV ; les trois Ryan FR-1 « Fireball » (un Wright « Cyclone » de 1.350 CV et un turboréacteur General Electric 1-16), XF-2R-1 « Dark Shark » (un turboréacteur General Electric 1-16 et un turbopropulseur General Electric TG-100) et XFR-4, dérivé du « Fireball » en remplaçant le turboréacteur par un Westinghouse 24-C. Enfin, Consolidated construit un hydravion de chasse dont les

(1) La lettre X devant la désignation indique que le type est encore expérimental.

Le Republic P-84 « Thunderjet », le premier des avions à réaction de la classe des « 600 miles per hour » (965 km.-h.), est construit actuellement en série de 550 pour l'aviation de l'armée américaine. Son rayon d'action est de plus de 1.600 kilomètres, alors que son plafond est de 12.000 mètres.

Un « Thunderjet » dont le fuselage est démonté pour visite de son moteur.

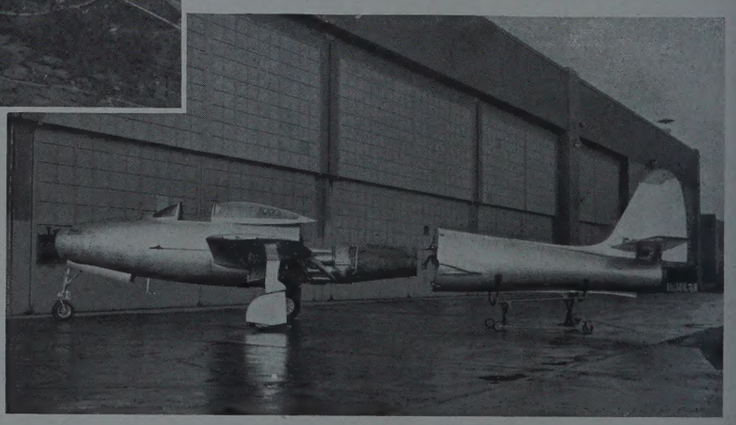

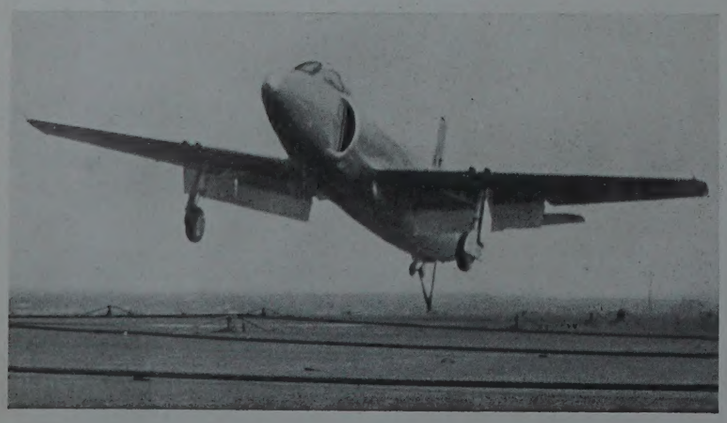

Un Vickers-Supermarine « Attacker » accroche le réseau de câbles de freinage d'un porte-avions.

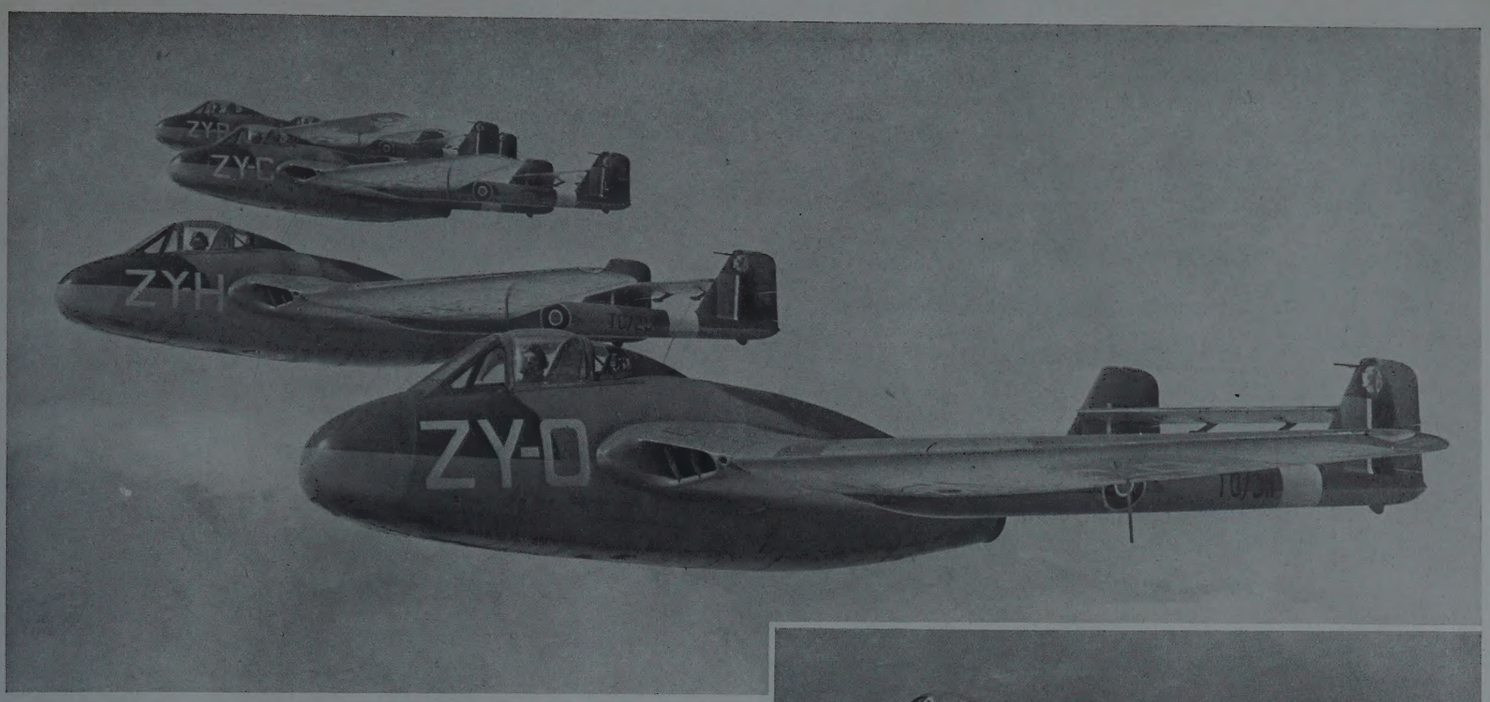

Une escadrille de chasseurs De Havilland « Vampire », dont on voit ci-contre une unité au sol.

performances ne seraient pas très inférieures à celles d'un chasseur terrestre.

Tous ces chasseurs britanniques et américains ont sensiblement les mêmes performances. Le dernier de ceux-ci, qui vient d'être commandé en série, le Republic « Thunderjet », atteint les 965 km.-h., quand le Gloster « Meteor » fait 940 km.-h. et le Vickers « Attacker » 950 km.-h. Ce sont assurément là des vitesses très convenables si l'adversaire est un bombardier resté fidèle au moteur à explosion, mais très insuffisantes s'il adopte la propulsion par réaction. Le programme des bombardiers lourds américains exige, lui aussi, les 600 « miles per hour », les 965 km.-h. des derniers chasseurs. Ainsi la différence de vitesse rétablie un instant en faveur du chasseur, lorsqu'il avait le monopole de la réaction, s'amenuise et disparaîtra prochainement à l'entrée en service des nouveaux bombardiers ; ils sont bloqués les uns et les autres par l'approche de la barrière du son.

La propulsion par réaction permettra-t-elle un jour de la franchir ? Jusqu'aux vols du Douglas D-558 « Skystreak », qui porta le record du monde à 1.031 puis 1.047 km.-h., les 20 et 25 août 1947, il semblait que la réponse devait être négative ; les multiples tentatives du « Meteor » et du « Shooting Star » n'avaient pas réussi à dépasser sensiblement les 1.000 km.-h.

La performance du « Skystreak » est assurément remarquable. Mais, avant d'envisager sa transposition rapide à l'avion de chasse, il faut remarquer que c'est là un avion « expérimental », qui n'emporte que les appareils de mesure et le combustible du record, et qui est chargé

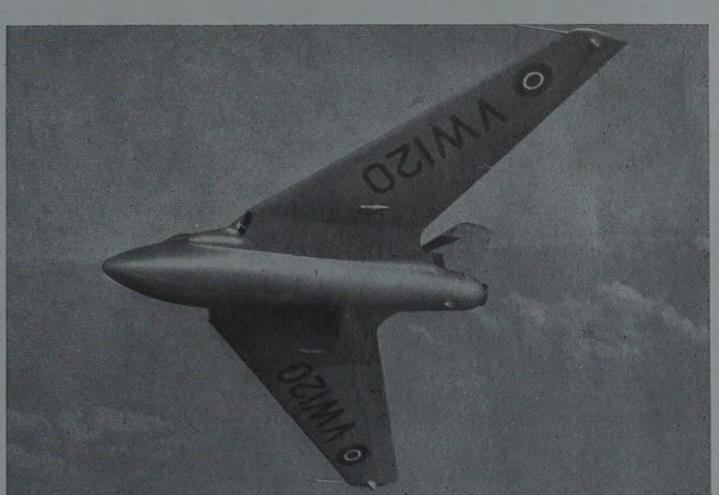

Le De Havilland D. H.-108, en formule « aile volante ».

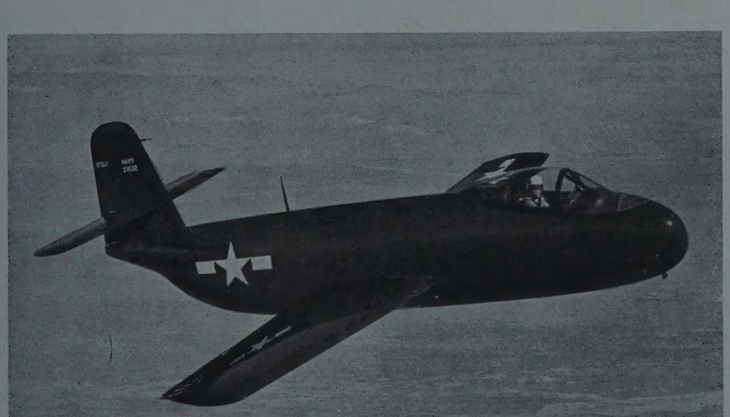

Le Chance-Vought « Pirate », chasseur à réaction de la marine.

Le chasseur Consolidated Vultee à propulsion mixte XP-81.

à raison de 340 kilos au mètre carré de voilure, ce qui ne convient guère à la maniabilité aux grandes altitudes. Jusqu'à ce que l'expérience en ait été faite, il est donc permis de se montrer sceptique sur le franchissement de la barrière du son par l'avion de chasse à réaction.

Le franchissement est cependant certain, et proche, mais il réclamera un moteur plus puissant encore, qui est la fusée.

La propulsion par fusée est apparue dans la « Luftwaffe » sensiblement à la même époque que la réaction, sous la forme du Messerschmitt Me-163, avec un moteur Walter HWK-509 utilisant l'eau oxygénée comme comburant et un mélange d'hydrate d'hydrazine et d'alcool comme combustible ; la vitesse atteignait 880 km.-h. On attendait les 960 km.-h. du Bachem BP-20 « Natter » équipé du même moteur, dont l'armistice empêcha l'entrée en service. C'est également à la fusée, mais à poudre, que les « Baka », les avions-suicide japonais, demandaient leur propulsion.

La formule a été reprise en Amérique, avec des moteurs utilisant l'oxygène liquide et l'alcool, déjà employés sur les V-2. Dès décembre 1946, le Bell XS-1, le premier de ces avions-fusées expérimentaux, a pris l'air pour ses vols d'essais ; d'autres doivent suivre, dont le Douglas XS-3, le Northrop XS-4. On attribue à ces appareils des vitesses aussi sensationnelles que leurs plafonds ; le Bell XS-1 devrait atteindre 2.730 km.-h. à 24.400 mètres, le Douglas XS-3, 2.400 km.-h. à 60.000 mètres.

Ces vitesses et ces plafonds ne sont encore que les prévisions d'un bureau d'études, et le Bell XS-1 a dû interrompre ses essais, qui, repris sur un appareil modifié, auraient permis de franchir la vitesse du son, si l'on en croit des informations qui ont valu des poursuites à leurs auteurs. De toute façon, il semble bien que la formule de l'avion-fusée soit la plus apte à vaincre les énormes traînées du domaine « transsonique », celui qui est compris entre 80 % et 120 % de la vitesse du son.

C'est essentiellement le relèvement du plafond qui explique le gain de vitesse. La poussée de 2.720 kilos du moteur de la Reaction Motors qui équipe le Bell XS-1 est tout à fait comparable en effet aux 2.268 kilos d'un Rolls-Royce « Nene » ou aux 2.000 kilos des moteurs Walter HWK-509 qui étaient montés sur le Me-163 et le « Natter ». Mais, toutes choses égales d'ailleurs, la traînée est proportionnelle à la densité de l'air, qui est sensiblement sept fois plus faible aux 24.400 mètres escomptés du Bell XS-1 qu'aux 12.000 mètres où se tenaient les avions équipés par les moteurs allemands et britanniques.

L'avion-fusée, qui loge à bord combustible et comburant, se comporte tout différemment de l'avion à turboréacteur, qui demande le comburant à l'air extérieur. La poussée du premier est indépendante de l'altitude, quand celle du second tombe rapidement à mesure que l'avion s'élève, au point que la vitesse du Gloster « Meteor », par exemple, baisse de 940 km.-h. au sol à 915 km.-h. à 6.100 mètres, et à 790 km.-h. à 12.200 mètres.

La contrepartie de ces vitesses sensationnelles de l'avion-fusée est évidemment une « autonomie », c'est-à-dire une durée de vol, très faible, limitée par l'énorme consommation du moteur. Si la poussée de 2.268 kilos du plus puissant des turboréacteurs, le Rolls-Royce « Nene », réclame des consommations voisines du kilogramme de combustible par kilogramme de poussée et par heure, donc de 2.300 kilos par heure, elle exige sur le moteur-fusée éjectant ses gaz vers 2.000 m.-s. une consommation de 10 kg.-s. environ, donc de 600 kilos à la minute ; la durée de vol à pleine puissance est réduite de plus de 15 fois en passant de la propulsion par réaction à la propulsion par fusée. N'est-ce pas supprimer tout intérêt pratique à ses applications à la chasse ?

Il faudra assurément que la tactique s'adapte, une fois de plus, aux progrès de la technique comme à ses exigences, et les performances des XS-1 et XS-3 qu'on vient de rapporter montrent que l'aviation américaine oriente ses programmes dans une voie beaucoup plus judicieuse que la « Luftwaffe », qui n'avait pas marqué une différence suffisante entre les deux modes de propulsion. L'avion à réaction est encore un avion, c'est-à-dire un engin conçu pour le vol à vitesse constante sur la plus grande partie de son parcours, et dont on n'a pas intérêt à augmenter inconsidérément la vitesse ou le plafond si l'on tient au rayon d'action et à la charge utile. Le chasseur à réaction, c'est un « Shooting Star » traversant l'Amérique d'Est en Ouest en six heures, à la vitesse et à l'altitude relativement modérées qui sont celles des appareils commerciaux avec moteurs à explosion qu'on s'apprête à lancer sur le même parcours.

Le chasseur-fusée, c'est, au contraire, un engin dont toutes les performances sont liées et doivent être évaluées comme on le ferait d'un projectile.

L'appréciation de la vitesse horizontale maximum ne peut faire abstraction des phases d'accélération positive et négative qui l'encadrent. L'énergie que le moteur-fusée imprime à l'appareil peut être emmagasinée indifféremment sous forme cinétique et sous forme potentielle. Ce qui intéresse l'utilisateur, c'est, beaucoup plus qu'une vitesse horizontale maximum, la vitesse de piqué limite qu'il atteindra dans la partie descendante de sa trajectoire, avant que les densités élevées des couches voisines du sol ne le ralentissent ; il pourra d'ailleurs, jusqu'à un certain point qui dépend de l'accélération supportable, transformer cette vitesse de piqué en vitesse horizontale ou ascensionnelle par une ressource.

La vitesse ascensionnelle n'est pas davantage, sur l'avion-fusée, cette performance linéairement décroissante du sol au plafond à laquelle on est habitué. Aux caractéristiques qui seront vraisemblablement celles des types retenus, elle doit croître tant que le combustible brûle. Elle s'évaluera d'ailleurs beaucoup plus exactement sous la forme d'une accélération à peu près constante sur les avions-fusées de gros tonnage, où la contre-accélération due à la traînée est faible. Sa limite sera la capacité de résistance du pilote beaucoup plus que la puissance du moteur ou la tenue de la voilure. Il y aura la fusée à accélération modérée pour aviateurs fatigués, et la fusée à accélération plus élevée pour ceux dont les artères et les veines, soutenues au besoin par un vêtement de renfort, pourront supporter quelques dizaines de secondes de montée à vive allure.

Le chasseur bimoteur Bell P-83.

Le plafond ne sera ni cette limite théorique où la sustentation ne peut dépasser le poids ni la limite pratique qu'il est possible d'atteindre après un temps donné de montée, mais un sommet de trajectoire qu'il faut aussitôt abandonner et dont l'intérêt principal est dans l'énergie qu'il aura permis d'emmagasiner.

Comme pour le plafond, c'est la conception du projectile et non celle de l'avion qui prévaudra dans la définition du rayon d'action, qui n'a plus rien à voir avec la distance parcourue dans un vol presque horizontal, et qui devient une portée d'une trajectoire sensiblement parabolique.

Vitesse horizontale et vitesse ascensionnelle, plafond et rayon d'action dépendent avant tout du poids de combustible emporté par l'avion-fusée et de sa chaleur de combustion. Les performances qu'on pouvait atteindre avec les produits « de sécurité » utilisés par l'aviation allemande sur ses premiers avions-fusées sont jugées insuffisantes. Le rendement de l'eau oxygénée, même à forte concentration, reste très inférieur à celui de l'oxygène liquide ; le « méthanol » doit être remplacé pour la même raison par l'alcool ordinaire. L'oxygène liquide et l'alcool, à quoi l'on doit les performances des V-2, sont acceptés aujourd'hui par l'armée américaine sur le Bell XS-1. L'aviateur devra s'habituer à leur présence, comme à celle de la penthrite dont il chargeait naguère, le premier, les projectiles qu'il emportait pour le combat aérien, et que l'armée et la marine jugeaient trop dangereuse.

Dans quelques années, quand les programmes américains de chasseurs-fusées auront poussé à l'extrême la ressemblance entre le chasseur-fusée et la V-2, la maîtrise de l'air ne se décidera plus par des combats à 24.400 mètres ni même à 60.000 mètres, mais beaucoup plus haut dans l'ionosphère où se poursuivront les engins, pilotés ou non, à 2.000 mètres-seconde.

CAMILLE ROUGERON.

BATAILLES EN PALESTINE

Les informations qui nous parviennent de Palestine nous révèlent que l'antagonisme entre les Arabes et les Juifs s'aggrave et que des incidents tragiques surviennent à chaque instant. Aux attentats isolés sur les routes qui font une ou deux victimes, parfois plus, s'ajoutent des bagarres plus violentes qui laissent leurs morts sur les lieux où elles se produisent, les adversaires disparaissant subitement lorsque les blindés britanniques accourent pour rétablir un ordre partout menacé. Ce n'est pas la guerre, sans doute, mais une situation qui la prépare si on la laisse se développer. Il semble que la région la plus troublée soit le cœur même de cette Terre Sainte dont la chrétienté vient d'évoquer une fois de plus le message de paix aux hommes de bonne volonté. A Jérusalem, en effet, les Arabes, au nombre de plusieurs

Tandis que la situation s'aggrave d'heure en heure en Palestine, où Juifs et Arabes s'entr'attaquent férocement, des navires chargés d'immigrants tentent toujours de gagner la côte en forçant le blocus établi par la marine britannique. Récemment, deux de ces transports clandestins furent interceptés par des garde-côtes dont les équipages, spécialement entraînés et protégés par des lances d'incendie, eurent tôt fait de juguler la résistance que les Juifs tentaient de leur opposer. Les deux bâtiments furent alors convoyés jusqu'à Chypre, où les immigrants ont été internés.

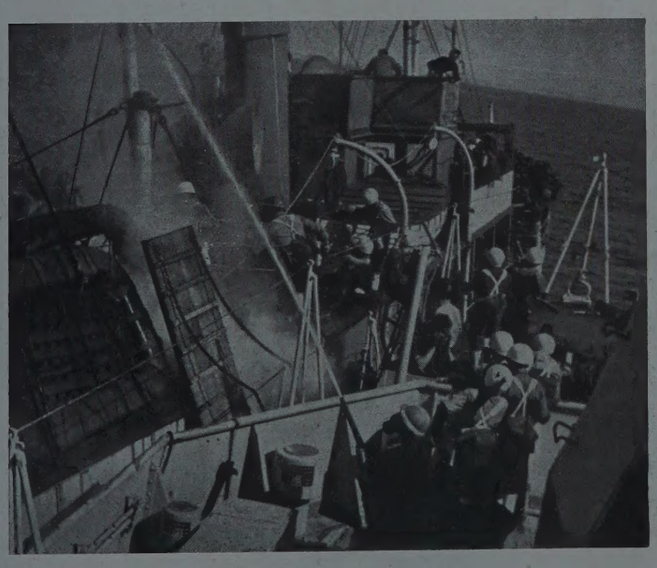

Une bombe vient d'explose marché arabe, près de la por Damas, à Jérusalem. Les et les blessés ont été enlevés ne reste que le cadavre d'un qui a été tué par l'explo

A Tel-Aviv, les membres des organisations juives de jeunesse combattent les Arabes.

milliers, ont assiégé le quartier juif de la vieille ville, fermant les huit portes qui y donnent accès. Deux mille Israélites ont été isolés pendant plusieurs jours. Les combats entre assiégeants et assiégés risquent de tourner au massacre. La Haganah juive a riposté en faisant sauter à la bombe le quartier général des organisations de jeunesse arabes, l'hôtel Semiramis, à Jérusalem. Le nombre des victimes est très grand, parmi lesquelles se trouverait le consul d'Espagne. A Jaffa, un autre attentat a fait exploser une partie du quartier arabe, au centre de la ville.

Comme on le voit, Juifs et Arabes sont en train de se massacrer, et le monde entier assiste au spectacle avec la plus grande impassibilité. Ce n'est pas la première fois que, dans cette même région, des situations semblables se sont développées. L'Europe a contemplé pendant six ans les Grecs et les Turcs s'entre-tuer de trouver l'entente nécessaire pour mett terme à toutes les horreurs que chaque h civilisé réprouvait, mais que les hommes tiques laissaient faire. Ceci se passait au du XIX^e^ siècle. Il y a eu depuis les « bulg atrocities », révélées par Gladstone, et les sacres d'Arménie d'il y a à peine un siècle. La politique et la civilisation n'on toujours marché de pair dans le Proche-O Peut-être à cette époque qui n'est pas taine la diplomatie ne prétendait pas s'ins du droit et de la morale, comme aujour puisque les rapports internationaux déco de la Charte de San Francisco, dont cinqu deux puissances ont approuvé les prin

La crise palestinienne découle de la dé prise par l'Assemblée de l'O. N. U., dé dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'elle

C'est entre Tel-Aviv et Jaffa, que l'on aperçoit au fond, qu'ont eu lieu les plus violentes rencontres entre Arabes et Juifs.

prise dans des conditions déplorables. D'une part, elle place la Grande-Bretagne dans une position délicate : le mandat étant terminé, le gouvernement britannique paraît n'avoir qu'une politique, c'est de quitter la Palestine. On sait que le Royaume-Uni a décidé de transférer ses bases stratégiques plus au sud, dans l'Afrique orientale, et que ce transfert correspond au délai d'évacuation du territoire sous mandat. L'Angleterre ne peut plus intervenir ; ses troupes ne maintiennent l'ordre que par leur présence et non par une action. Qui doit donc assurer cet ordre ? La commission créée par l'Assemblée générale ? On se demande comment elle pourrait le faire sans soldats ni gendarmes. Et l'O. N. U. ne se trouve-t-elle pas, comme cette commission, aussi désarmée ? Les forces internationales qu'elle doit utiliser n'existent pas encore, et rien ne permet d'affirmer qu'elles existeront un jour. La faiblesse de la nouvelle organisation internationale apparaît totale. Si l'on pense qu'il ne s'agit que d'un conflit malgré tout de peu d'importance et localisé, qu'adviendrait-il s'il survenait une crise plus étendue ? Rien, d'ailleurs, à l'heure actuelle, ne permet d'affirmer que la guerre civile qui commence en Palestine ne prendra pas peu à peu plus d'ampleur, et justement parce qu'aucun frein ne s'oppose à son développement.

On sait, d'autre part, que la récente conférence des chefs des gouvernements arabes avait refusé au grand mufti l'autorisation de former un gouvernement national palestinien en exil. Mais, revenant à la charge, le mufti a obtenu la permission de préparer un organisme consultatif, destiné à contrôler les différentes régions de la Palestine, au fur et à mesure de leur occupation par les forces armées arabes.

Cet organisme provisoire, dont le siège sera la petite ville libanaise de Saïda, comprendra les membres actuels du haut comité arabe, auxquels viendront s'adjoindre les leaders politiques, les chefs des organisations de résistance et les maires des municipalités arabes.

La crise palestinienne est donc bien une épreuve, et une épreuve qui peut être décisive, de l'O. N. U. Après l'échec du système de la Conférence des quatre ministres des Affaires étrangères créé à Potsdam, allons-nous en enregistrer un autre, celui de la Charte ? C'est dans l'ordre des choses. Mais, alors, quels moyens nouveaux pourra-t-on trouver pour essayer de faire la paix ?

ROGER CÉRÉ.

Reportage photographique Keystone.

Sous les remparts de Jérusalem, les Arabes ont arrêté et incendié une voiture qu'ils pensaient occupée par des membres des organisations juives de combat.

Craignant les attaques arabes, de nombreux habitants juifs de Tel-Aviv ont transformé leur appartement en fortin.

A la suite d'un attentat terroriste, la police britannique est arrivée avec ses voitures blindées, tandis que, à gauche, une voiture incendiée fume encore.

PRÉLÈVEMENT DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

ASSUJETTIS DE LA CATÉGORIE A

Les personnes physiques et morales exerçant au 1er janvier 1948 une activité relevant : 1° de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux; 2° de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole; 3° de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales.

CONTRIBUABLES SOUMIS A L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

SOUMIS AU FORFAIT

Le contribuable paie une quote-part de son bénéfice forfaitaire de 1947 égale à :

20 % lorsque le bénéfice ne dépasse pas 25.000 francs ;
30 % lorsque le bénéfice est compris entre 25.001 et 35.000 francs ;
40 % lorsque le bénéfice est compris entre 35.001 et 50.000 francs ;
50 % lorsqu'il est supérieur à 50.000 francs.

Le bénéfice imposable est, pour les artisans, le bénéfice net diminué de l'abattement prévu pour l'impôt général sur le revenu.

IMPOSÉS SUR LE BÉNÉFICE RÉEL

Le montant du prélèvement est égal au produit obtenu en appliquant au chiffre d'affaires de 1946 des coefficients qui seront déterminés par décrets avant le 15 janvier 1948.

EXPLOITANTS AGRICOLES

Ils ne paient qu'à partir de 600 francs de revenu foncier imposable s'ils font de la culture spécialisée et au-dessus de 1.000 francs s'ils font de la polyculture. Le prélèvement, pour eux, est fixé uniformément à 5.000 francs.

Ils sont exemptés :

— S'ils bénéficient de l'allocation temporaire aux vieux (loi du 4 septembre 1947, art. 4) ;
— S'ils justifient, pour 1946, de pertes pour calamités agricoles représentant la moitié de leurs récoltes normales.

SOUMIS A L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES EN 1947

Le prélèvement représente une quote-part du bénéfice imposable égal à :

50 % lorsque ce bénéfice ne dépasse pas 20.000 francs ;
60 % lorsque ce bénéfice est compris entre 20.001 et 30.000 francs ;
70 % lorsque ce bénéfice est compris entre 30.001 et 40.000 francs ;
80 % lorsque ce bénéfice est supérieur à 40.000 francs.

Les exploitants nouvellement installés et dont l'année 1946 est la première année de récolte pourront déduire de la somme qu'ils auront à payer le montant des emprunts qu'ils auront contractés en 1946 à une caisse agricole.

CONTRIBUABLES SOUMIS A L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES

Le montant du prélèvement est égal à 25 % du bénéfice imposable.

Bénéficient d'un abattement de 40.000 francs ceux de ces contribuables qui ont commencé d'exercer leur profession après le 1er janvier 1943 ou ceux dont les revenus professionnels ne dépassent pas 200.000 francs.

La somme versée par chaque contribuable est arrondie ou ramenée au multiple de 5.000 francs le plus rapproché. Il n'y a pas de prélèvement pour les contribuables appelés à payer moins de 2.501 francs.

Sauf les dispositions particulières susmentionnées, le bénéfice imposable doit s'entendre comme le bénéfice net diminué de 10.000 francs.

Le montant du prélèvement ne pourra pas être déduit dans les déclaratons exigées pour l'impôt sur le revenu.

ASSUJETTIS DE LA CATÉGORIE B

Les personnes physiques qui ont été soumises à l'impôt général sur le revenu en 1947, pour 450.000 francs et plus s'il s'agit de contribuables n'ayant pas d'enfants à charge ; pour 600.000 francs et plus s'il s'agit de contribuables ayant un ou deux enfants à charge ; pour 750.000 francs et plus s'il s'agit de contribuables ayant trois ou quatre enfants à charge; pour 850.000 francs et plus s'il s'agit de contribuables ayant à charge cinq enfants ou plus.

CONTRIBUABLES

Le prélèvement est égal à :

20 % du montant de l'impôt général sur le revenu quand le revenu imposable est inférieur à 1 million ;
30 % du montant de l'impôt général sur le revenu lorsque le revenu est compris entre 1 million et 3 millions ;
40 % du montant de l'impôt général sur le revenu lorsque le revenu est supérieur à 3 millions.

SANCTIONS

En cas de retard dans le paiement, majoration de 10 % du montant dû.

En cas de dissimulation, rappel d'imposition qui pourra s'accompagner d'une majoration de 25 % de la somme à payer.

AFFECTATIONS DES RECETTES

A concurrence des deux tiers, les recettes sont affectées à la reconstruction et à la réparation des dommages de guerre. Cette partie des recettes est versée à un compte spécial au Crédit national jusqu'à la création de la Caisse autonome de la Reconstruction, création qui doit intervenir avant le 1er juillet 1948.

Le dernier tiers des recettes est affecté aux travaux d'équipement tant rural qu'industriel. Cette partie des recettes est également versée à un compte spécial au Crédit national, en attendant la création — également prévue pour le 1er juillet 1948 — du Fonds national de modernisation et d'équipement.

RÉDUCTIONS

Pour les sinistrés titulaires de la carte : réduction de 50 % pour ceux qui sont soumis à un prélèvement égal ou inférieur à 30.000 francs.

Pour les contribuables chargés de famille : réduction de 5.000 francs, sur le montant à payer, pour le troisième enfant à charge ; de 5.000 francs pour le quatrième ; de 10.000 francs pour le cinquième et les suivants.

DÉLAIS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible en totalité le 31 mai 1948 pour les rôles mis en recouvrement avant le 1er mai 1948 ; pour les autres, au dernier jour du mois de la mise en recouvrement.

ALTERNATIVE - IMPOT - EMPRUNT

Les personnes assujetties au prélèvement pour une somme n'excédant pas 15.000 francs peuvent se libérer en souscrivant pour la même somme à l'emprunt autorisé par la loi du 7 janvier 1948.

Les personnes assujetties au prélèvement pour une somme supérieure à 15.000 francs peuvent se libérer en souscrivant au même emprunt pour un tiers de leur contribution à la première tranche dudit emprunt, pour un second tiers à la seconde tranche et pour le troisième tiers à la troisième tranche.

L'emprunt autorisé par la loi du 7 janvier 1948 est émis par coupures de 5.000 francs ou multiple de 5.000 francs. Il est amortissable en dix ans ; porte intérêt à 3 %. Ses produits reçoivent la même affectation que les recettes du prélèvement.

L'émission de la première tranche de l'emprunt sera ouverte du 15 janvier au 14 février inclus ; celle de la seconde tranche du 16 février au 13 mars ; celle de la troisième tranche du 15 mars au 17 avril inclus.

LA PRÉSOMPTION DE FRAUDE

Prenons quatre contribuables appartenant à chacune des catégories assujetties au « prélèvement de lutte contre l'inflation ». Supposons que leurs revenus proviennent d'une seule source. Fixons ce revenu, par exemple, à 611.000 francs. Supposons que ce contribuable soit marié et sans enfant.

— Industriel ou commerçant, pour un bénéfice net forfaitaire de 611.000 francs il déduira 10.000 francs, et pour un bénéfice imposable de 601.000 francs paiera 50 % de cette somme arrondie à 300.000 francs.
— Exploitant agricole, après déduction de 10.000 francs, il paiera pour un bénéfice imposable de 601.000 francs, 80 % de cette somme, soit, après arrondissement, 480.000 francs.
— Avocat, médecin ou exerçant une profession soumise à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux, il paiera, toujours avec la déduction de 10.000 francs, 25 % sur un bénéfice de 601.000 francs, soit, après arrondissement, 150.000 francs.
— Propriétaire foncier ou salarié, il verserait 20 % du montant de la somme qu'il doit au titre de l'impôt général sur le revenu, cette somme s'élevant à 122.100 francs, le prélèvement représente 24.420 francs ou, en arrondissant, 25.000 francs.

La cité ouvrière de la célèbre usine de tracteurs Octobre-Rouge, où se sont livrés de furieux combats, dont les traces sont encore visibles sur les ruines.

STALINGRAD RENAIT DE SES RUINES

Une activité normale a repris dans toutes les rues de la ville.

RAJEUNISSONS-NOUS de cinq ans et revivons nos angoisses de janvier 1943. Les Allemands sont sur la Volga. Des combats furieux ont lieu pour la possession de la grande ville de Stalingrad. La VI[e] armée du maréchal von Paulus a l'ordre de s'en emparer, coûte que coûte, et les communiqués parlent des corps à corps sanglants dont les usines géantes « Octobre-Rouge » et « Barricades » sont le théâtre. Staline a ordonné la résistance sans esprit de recul. Et c'est, finalement, l'Armée rouge qui l'emporte ! Le 2 février 1943, les Allemands sont battus et von Paulus doit se rendre avec plus de cent mille hommes.

Cette magnifique victoire fut « le tournant décisif » de la guerre européenne. Selon la formule de Staline lui-même, Stalingrad fut « le crépuscule des armées du Reich ». Le gouvernement soviétique accuse volontiers ses anciens alliés de l'avoir oublié, mais il se trompe, et personne ne renie, en Occident, sa dette de reconnaissance envers les héros qui se sont sacrifiés, il y a cinq ans, pour le salut de leur patrie et la libération de l'Europe.

La victoire avait été payée très cher. La cité immense, qui s'étale sur plus de 50 kilomètres le long du fleuve, n'était plus qu'un champ de ruines. Le siège et les combats dont elle avait été l'enjeu n'avaient-ils pas duré cent soixante-trois jours ? Les dommages furent estimés à environ 9 milliards de roubles.

Avant la guerre, l'ancienne petite ville commerçante nommée Tsaritoyne comptait plus de 500.000 habitants. Baptisée Stalingrad, le 10 avril 1925, en l'honneur de celui qui l'avait une première fois défendue, en 1918, contre les « gardes blancs » au début de la révolution, elle était devenue un grand centre industriel de l'U. R. S. S. On y comptait vingt-trois usines et fabriques relevant de l'industrie lourde, plus de nombreuses entreprises d'industrie légère : au total, 60.000 ouvriers. Le volume de la production dépassait un milliard de roubles. L'ensemble des maisons d'habitation couvrait une superficie de 1.848.000 mètres carrés.

En 1941, disent les statistiques officielles, la ville possédait 120 écoles, 179 crèches et jardins d'enfants, 17 hôpitaux et cliniques, 3 théâtres, 14 cinémas, 3 écoles supérieures et 4 instituts techniques. Elle était desservie par 80 kilomètres de voies de tramways. La principale entreprise, qui était son orgueil, c'était la vaste usine de tracteurs, célèbre dans la Russie entière.

Quand les Allemands furent rejetés vers l'Ouest, en février 1943, plus rien ne restait debout. L'usine de tracteurs avait été anéantie, ainsi que les fabriques « Octobre-Rouge » et

Au centre de Stalingrad, le marché principal est installé dans de légères baraques provisoires.

Les paysans des environs viennent vendre leurs produits aux citadins.

Le travail ne manque pas à Stalingrad, et des familles arrivent

Avec la destruction des voies ferrées, la Volga, qui fut toujours une des plus grandes artères russes, est devenue la voie de communication la plus fréquentée, et sur s

sur les bords de la Volga pour participer à la reconstruction.

Dans la banlieue, l'eau est rare, et il faut aller se ravitailler à la fontaine.

La pêche et la préparation des esturgeons demeurent une des grandes activités de Stalingrad.

uelles s'accrochèrent, en janvier 1943, les défenseurs de Stalingrad, une grande activité se manifeste.

« Barricades ». Cependant, deux mois après la libération, le gouvernement décidait de procéder à la reconstruction de la cité héroïque et invitait toutes les populations de l'U. R. S. S. à collaborer à cette œuvre. De partout, des ouvriers affluèrent, et l'on se mit courageusement au travail.

Où en était-on au bout de trois ans d'efforts ? Demandons-le à M. Hugh Chevins, le rédacteur industriel du *Daily Telegraph*, qui rendit visite à Stalingrad au mois de juillet 1946 :

« L'aspect général est stupéfiant. Autour de l'usine « Octobre-Rouge », 350.000 personnes vivent dans de petites huttes de terre, des maisons de bois provisoires, des abris et des logements construits avec des matériaux récupérés. Les difficultés de la vie sont indescriptibles. Outre la pénurie de logements, les vêtements sont rares, le ravitaillement, médiocre, bien que suffisant, et les transports, incertains. L'alimentation en eau est imparfaite, les rues et les trottoirs, criblés de dangereux trous d'obus. Cependant, douze hautes cheminées de construction récente, portant en briques blanches l'inscription « 1943 » et « 1944 », dominent l'usine, où 10.000 ouvriers, dont 30 % de femmes, au lieu des 16.000 d'avant la guerre, travaillent en trois équipes faisant chacune sept heures par jour. »

M. Chevins décrit ensuite l'usine de tracteurs, dont les deux tiers étaient alors reconstruits, et parle des salaires des ouvriers, qui s'échelonnent depuis 450 roubles jusqu'à 3.000 roubles pour les stakhanovistes.

Depuis sa visite, des progrès ont été accomplis, et la presse soviétique annonçait récemment que l'on avait pu reconstruire 946.000 mètres carrés de surface d'habitations, 36 écoles, 3 hôpitaux, 137 kilomètres de conduites d'eau et 34 kilomètres de lignes de tramways. Cependant, la tâche qui reste à accomplir demeure énorme et les autorités sont loin d'être satisfaites. « Le programme fixé par le gouvernement pour 1946, écrivait naguère *la Pravda,* n'a été réalisé que dans la proportion de 64,1 %. Et celui de 1947 s'est effectué d'une manière aussi peu satisfaisante. La cause principale de cet état de choses, c'est le manque d'énergie du Glavstalingradstroï. »

Ce « Glavstalingradstroï », qui est l'organisme officiel chargé du relèvement de la cité, a été créé en 1945. Si son activité n'a pas donné de résultats satisfaisants, c'est qu'il manque non seulement de matériaux, mais aussi de cadres et de main-d'œuvre qualifiée. Stalingrad, qui se trouve dans une région privée de forêts, souffre d'une pénurie de combustible. Les usines sont difficilement alimentées en carburants liquides et les 1.200 tonnes de charbon que consomme par jour l'usine électrique doivent venir du lointain bassin du Donets...

Des dizaines de milliers d'habitants demeurent encore dans les caves et les cages d'escaliers des immeubles détruits. Beaucoup d'écoles, faute de locaux suffisants, sont obligées de faire venir les élèves par roulement. 34 kilomètres de lignes de tramways et 56 wagons, c'est évidemment trop peu pour une ville aussi étendue, et les habitants qui demeurent dans les quartiers excentriques doivent faire de très longs trajets à pied. Le système de distribution d'eau n'est pas encore rétabli et l'on fait venir l'eau directement de la Volga. Sur dix hôpitaux, trois seulement sont installés convenablement et tout est encore à faire en ce qui concerne les maternités et les garderies d'enfants. Les routes ont besoin de réparations, ainsi que les ponts provisoires jetés sur la Volga au lendemain de la retraite des Allemands. Enfin, si l'on a pu reconstruire le théâtre dramatique, il n'y a pas un seul cinéma et, en été, les films sont projetés en plein air.

Le présent est donc plutôt sombre pour les

Les femmes travaillent avec autant d'ardeur que les hommes à la reconstruction de la ville.

A côté d'un ouvrier qui reconstruit sa maison, ces chars détruits sont demeurés sur place

habitants de la ville héroïque, mais les projets d'avenir sont merveilleux. Les architectes affirment que Stalingrad sera l'une des plus belles villes du monde. Le plan conçu par l'architecte académicien Alabian prévoit un magnifique boulevard tout le long de la Volga, des perspectives, des parcs, des monuments, un stade de 40.000 places, des squares de la Gloire et de la Victoire. On édifiera une ville modèle, en tirant parti de tous les avantages naturels et du paysage grandiose qu'offre la Volga. Le boulevard parallèle à la « Matouchka Volga » sera orné des statues des héros de la défense. Parallèlement, une voie très large sera réservée aux affaires et au commerce. Ensuite, on construira une ceinture d'habitations ouvrières de un à cinq étages, puis des maisons d'été et, au delà, une ceinture de verdure permanente.

Le mont Maniev, qui fut un centre de combats furieux, deviendra un parc de culture et de repos dominé par un bâtiment de 80 mètres de hauteur commémorant le siège historique. En face, dans l'île de la Faim, se dressera une tour de 300 mètres surmontée par une étoile rouge semblable à celles du Kremlin de Moscou. Il y aura deux aérodromes civils, huit camps d'aviation pour clubs aériens, de grands garages dans chacun des huit quartiers et un grand hôtel administré par l' « Intourist ».

On songe aussi, bien entendu, à bâtir un musée pour immortaliser les souvenirs du siège et de la victoire. Actuellement, les plus précieuses reliques sont gardées dans des locaux de fortune. L'Anglais Chevins raconte qu'en 1946 le commandant de la place, le colonel Demtchenko, voulut lui montrer l'épée de Stalingrad offerte au nom du roi par M. Churchill à Staline, le 29 novembre 1943, pendant la Conférence de Téhéran :

« Il me conduisit au quatrième étage d'une maison qui avait souffert de la guerre et servait temporairement de bureau au maire de Stalingrad. Là, dans une petite pièce et sous la garde d'une jeune femme, se trouvait l'épée. Elle reposait dans un coffret ouvert placé sur quatre chaises de cuisine et portait l'inscription suivante : « Aux citoyens de Stalingrad au » cœur d'acier, offert par le roi George VI, en » hommage du peuple britannique. » L'épée avait été apportée de Moscou par le colonel Demtchenko, après avoir été exposée dans cette ville, et elle circulait librement entre les mains des visiteurs, dont des ouvriers de Stalingrad et moi-même. »

Dans la banlieue, de nouvelles maisons ouvrières commencent à s'élever à côté des misérables cabanes de pierre et de boue dans lesquelles les habitants ont dû vivre depuis la fin de la bataille.

Un peu partout s'élèvent des monuments à la mémoire des combattants tombés pour la défense de la ville, tandis que sur les murs des affiches de propagande présentent aux passants les membres du Politburo et exposent les buts du nouveau plan quinquennal.

Dans la même pièce on gardait également d'autres tributs des nations alliées, dont une lettre du président Roosevelt, une brochure de M^me^ Churchill dans laquelle la femme du grand homme d'Etat britannique racontait son voyage en U. R. S. S., et un tableau de la Chambre des Communes en 1892 offert par le colonel Elliott à Stalingrad, en souvenir de la visite d'une délégation parlementaire britannique en 1945.

Quand sera réalisé le vaste plan d'urbanisme dont nous avons indiqué les grandes lignes ? Dans quinze ou vingt ans. A cette époque, Stalingrad sera une des plus grandes villes de l'U. R. S. S., avec près d'un million d'habitants. Et rien ne rappellera plus le paysage désolé de janvier 1943.

ANDRÉ PIERRE.

Photographies Robert Capa-Magnum.

Le Gange à Chandernagor. Le fleuve sacré, dont les Hindous de toutes conditions boivent l'eau avec respect, est aussi une grande artère sillonnée par les sampans.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'INDE DANS L'UNION FRANÇAISE

par notre envoyé spécial
RENÉ BRANELLEC

L'ASSEMBLÉE de l'Union française délibère au château de Versailles. Elle a élu son bureau, désigné ses président, vice-présidents, secrétaires et questeurs. Ses membres, qui représentent pour moitié la métropole, pour moitié les départements et territoires d'outre-mer ainsi que les Etats associés, nouent connaissance et formulent les premiers vœux de leurs mandants. Cette activité, en dépit de la solennité du cadre, reste peu spectaculaire.

L'Assemblée n'a qu'un rôle consultatif. Certains en infèrent qu'elle aura une influence dérisoire. Elle est à peine réunie que les intrigues des partis sont déjà manifestes. Les sceptiques en concluent que le travail sérieux se fera en dehors d'elle, sinon contre elle.

Or, la communauté nationale joue ici sa dernière chance.

Dans l'espèce de surenchère dramatique que chaque année ajoute au devenir de la France, la part de 1947 est singulièrement lourde. Tandis que la métropole est déchirée par des luttes politiciennes et bouleversée par de graves remous sociaux, notre prestige à l'étranger s'effondre. Dans les territoires d'outre-mer, nos partisans les plus résolus hésitent quand ils ne nous abandonnent pas, découragés. On complote au Maroc, en Algérie, en Tunisie ; on se révolte à Madagascar ; en Indochine, le Viet-Minh, bénéficiant d'appuis extérieurs, développe ses offensives. Dans l'Inde, tout est mis en œuvre pour nous chasser de nos cinq comptoirs.

La plupart des Français accordent volontiers que notre éviction de l'Afrique du Nord, de Madagascar, de l'Indochine serait un désastre. Bien peu reconnaissent l'importance de Pondichéry, de Chandernagor, Mahé, Yanaon et Karikal, cinq noms soulignés en rouge sur nos atlas scolaires, avec un F dans une parenthèse.

Cependant, infimes par leur superficie, par le nombre de leurs habitants, très médiocres du point de vue économique, nos possessions indiennes présentent aujourd'hui un intérêt considérable. Ce sont des portes ouvertes sur l'Inde nationale — immense pays dont l'avenir est riche de toutes les promesses — des lieux d'échanges entre la pensée orientale et la pensée occidentale. On peut, certes, considérer comme rien un tel objectif, parce qu'il est sans portée matérielle immédiate. Ceux qui croient à la prééminence des valeurs morales en jugeront différemment.

M. Baron, haut commissaire de l'Inde, avec M. Surzur, directeur de l'enseignement.

LE « QUIT INDIA »

J'ai visité Pondichéry, Karikal et Chandernagor. Avant de dire ce que j'y ai vu, je voudrais évoquer les événements qui s'y sont déroulés depuis quelques mois. Une simple relation chronologique des faits est éloquente.

Dès le début de l'année 1947, les enquêteurs envoyés par le parlement britannique font connaître leurs conclusions. L'un d'eux, Reginald Sorensen, résume celles-ci lorsqu'il écrit : « L'Inde actuelle est un volcan plein de feux cachés. » Les Anglais qui possèdent ici des affaires n'ont pas attendu cet avertissement. Ils ont tous liquidé leurs entreprises. La tragédie éclate. La xénophobie, les passions religieuses aggravées par des menées souterraines soulèvent 400 millions d'hommes. Dans

cette formidable émeute, quelques Français de la métropole tiennent leur poste. A Karikal, qui est à 200 kilomètres de Pondichéry, ils sont seize. A 1.800 kilomètres de là, à Chandernagor, je n'en ai trouvé que sept. A Yanaon et à Mahé, aucun. Pondichéry, capitale de l'Inde française, abrite deux cents métropolitains : administrateurs, médecins, magistrats, professeurs, cadres de gendarmerie et quelques industriels. Deux cent cinquante cipayes, pourvus de fusils, mais non de munitions, assurent l'ordre dans les cinq établissements.

L'annonce du transfert, le 15 août, de la souveraineté britannique au gouvernement indien exacerbe le sentiment nationaliste. Dès le mois de mars, Nehru, de qui l'on connaît pourtant les tendances francophiles, a proclamé au congrès panasiatique : « Nous ne tolérerons jamais une souveraineté étrangère sur notre sol. » La xénophobie se donne libre cours. Le conseiller de la République, Soubbaya, leader communiste, très habile et très redouté, organise le front antifrançais. Il se révèle comme notre ennemi le plus agissant. Le gouverneur Baron et le directeur de l'enseignement Surzur ayant fait adopter à Paris un plan d'aménagement des programmes scolaires, Soubbaya le dénonce, le 14 juillet, comme un « nouveau masque de l'impérialisme français ». C'est dire que nos initiatives les plus généreuses et les plus anodines sont retournées contre nous.

Soubbaya assure, en outre, que des négociations sont en cours avec les autres partis politiques afin de constituer un « Front de la libération ». Ce singulier conseiller de la République ne doit au reste son élection qu'à la bienveillance de l'administration, sa nationalité étant très contestée. (Un jugement du tribunal de Karikal l'a déclaré jadis sujet anglais.)

Sur le Strand, devant la résidence de Chandernagor, des cris retentissent journellement : « A bas les chiens de Français. » Le maire communiste a fait rejeter le décret du 30 juin par lequel le gouvernement a offert à la ville l'autonomie financière et administrative.

A 2.000 kilomètres, Mahé, le petit port aux rochers mauves, affirme que si la France n'a pas abandonné l'Inde le 15 août un comité de libération et un gouvernement seront formés.

Des bagarres ont lieu à Karikal, le 25 juillet.

Un incident met le feu aux poudres. Plusieurs dépêches de l'agence Reuter déclarent, subitement et coup sur coup, que la France ne changera rien à sa politique. Une énorme vague de francophobie se lève. Les modérés, pour ne pas s'y noyer, nous lâchent. Du 7 au 15 août, la crise atteint à son paroxysme. Soubbaya se lance dans l'action directe.

Le 9 août, dans un tract, les congressistes demandent à la France, « au nom des rapports culturels, de l'amitié et de l'entente mutuelle », de publier une renonciation de souveraineté. Toute la presse appuie cette campagne. Soubbaya va plus loin. Il exige le rejet de toute réforme qui serait proposée par le gouvernement français.

Le conseil municipal de Pondichéry décide de se considérer, à compter du 15 août, comme résidant en territoire indien.

Les actes de violence naissent d'eux-mêmes, pourrait-on croire, dans ce climat surtendu. Le gouverneur Baron échappe de justesse à un attentat ; à Karikal, la voiture de l'administrateur est lapidée. Dans les rues, les Français de la métropole sont dangereusement pris à partie. Toutes les enquêtes établissent la responsabilité des partisans de Soubbaya.

UNE DATE CRUCIALE

Le 15 août, le drapeau de l'Hindoustan remplace, au faîte de la mairie de Pondichéry, le drapeau français. Sur l'hôtel du gouvernement, si notre drapeau a été respecté, à côté de lui flottent ceux de l'Hindoustan et du Pakistan.

A midi, le gouverneur expose aux membres de l'Assemblée représentative et aux notables le programme des réformes accordées par la République. « La France, déclare M. Baron dans son discours, veut avant tout l'amitié de l'Inde... Lorsque la grande nation voisine aura sa constitution définitive, les Indiens français pourront décider de leur avenir en toute souveraineté. Les réformes donnent pratiquement une autonomie complète au pays. L'administration directe est remplacée par le gouvernement du peuple. »

De fait, le nouveau statut dépasse l'attente des Indiens. La rétrocession des loges, en particulier, marque la volonté de la France de « saluer par un geste d'amitié l'accession de l'Inde à la souveraineté nationale ».

Ce même jour, les communistes réunis entendent un véritable appel à l'émeute. Ranganadin, lieutenant de Soubbaya, donne l'ordre de « passer aux actes, pour remettre le gouverneur Baron dans la bonne voie ».

Retour de Delhi, Soubbaya déclare que l'heure de la lutte est venue, qu'il a l'appui de Nehru, car celui-ci « ne tolérerait pas la domination politique de la France sur la moindre fraction du peuple indien ».

LE REVIREMENT

Le 21 août, à la suite d'actes de violence et d'attentats, plusieurs lieutenants de Soubbaya, parmi lesquels Ranganadin, tous sujets britanniques, sont expulsés. D'autre part, en arrêtant une bande criminelle la police découvre des dépôts d'armes dans les « maisons de lecture » créées dans les villages par Soubbaya.

Le 24 août, le gouvernement de Delhi dément les propos prêtés par Soubbaya au pandit Nehru et même que celui-ci ait reçu le chef communiste. Socialistes, congressistes, membres de l'Union démocratique et sociale et jusqu'à certains anciens partisans de Soubbaya donnent immédiatement leur adhésion aux réformes, sous réserve que soit reconnu

Cette école brahmanique, près de Karikal, bénéficie de la présence d'un « dieu vivant » de l'Inde, incarnation qui se montre dans les occasions solennelles.

le principe de « self-determination » et de l'autonomie de chaque établissement. Le grand philosophe hindou Sri Aurobindo, dont le prestige est immense dans toute l'Asie, se range à la thèse du maintien des cinq comptoirs au sein de l'Union française.

Il est d'ailleurs à noter que le Mahatma Gandhi, mis au courant de l'intention prêtée aux Franco-Indiens de proclamer leur indépendance le 15 août 1947, l'avait désapprouvée.

Soubbaya se retrouva seul, subitement.

Le 28 août, dans une déclaration conjointe, les gouvernements français et indien préconisent « un règlement amical des problèmes des établissements français de l'Inde, en tenant compte à la fois des aspirations et des intérêts de la population, des liens historiques et culturels qui les unissent à la France et de l'évolution de l'Inde ».

Le 30 août, l'ordre de grève lancé par Soubbaya reste sans effet. L'Assemblée représentative adresse à MM. Ramadier et Moutet un télégramme manifestant son désir de « s'administrer librement et démocratiquement en collaboration avec M. Baron, commissaire de la République,

Dès le mois de janvier, on se prépare à la fête du printemps. A cette occasion, on lave avec soin sarres *et* dhotis, *en tissu léger, composant le vêtement indien.*

en vue d'assurer le bien-être de la population et le maintien de ses liens avec la France ».

Depuis, maints autres témoignages de loyalisme ont été fournis. Et cela s'explique, comme s'expliquait la crise violente traversée par des hommes en proie aux sollicitations pressantes d'un milieu où la fièvre nationaliste et la xénophobie atteignirent, à la faveur des circonstances et par l'action individuelle de quelques politiciens, un degré d'excitation extraordinaire. Le calme revenu dans les esprits, les manœuvres des politiciens démasquées, les Français de l'Inde, dans leur immense majorité, aperçoivent mieux comment se pose réellement le problème.

L'INDE ET LA FRANCE

Les relations de l'Inde et de la France remontent au début du XVI[e] siècle. Plusieurs Français visitèrent l'Inde sous François I[er], puis sous Henri IV et Louis XIII. Mais ce n'est qu'après la création par Colbert, en 1664, de la Compagnie des Indes orientales qu'ils s'y établirent. Non loin des comptoirs anglais et hollandais, la France installa un comptoir à Surate, sur les bords du golfe d'Oman. Ce port, « le plus important que le grand Mogol eût dans son empire », n'a rien conservé de son lustre d'antan. Privé de toute activité, il était tombé au rang de simple loge et faisait partie de ces minuscules enclaves que la France vient de rétrocéder au gouvernement de l'Inde nationale. En 1674, François-Martin fonde un comptoir à Pondichéry. L'emplacement et l'agglomération lui sont donnés spontanément par Chirkam Loudy, gouverneur de la province de Goudelour, après des négociations menées pour le compte de la Compagnie des Indes par le gouverneur Baron, ancêtre du haut commissaire actuel. Martin ouvre un autre comptoir à Chandernagor en 1690. Mais les guerres de Louis XIV ruinent la Compagnie.

En 1721, dans le but de lui donner un nouvel essor, Law la fait fusionner avec la Compagnie d'Occident pour former la Compagnie française des Indes. Une politique d'accords avec les princes indigènes permet la création de nouveaux établissements : Calicut, en 1701 ; Mahé, en 1721 ; Yanaon, en 1726, et Karikal, en 1739. La diplomatie de Dupleix et l'audace de son lieutenant, de Bussy, étendent l'autorité de la France sur une grande partie de l'Inde. Mais la Compagnie, plus soucieuse de bénéfices immédiats que de conquêtes, rappelle Dupleix. Lally-Tollendal est abandonné avec des moyens dérisoires et ne peut empêcher les Anglais de conquérir nos possessions. Le traité de Paris sanctionne, en 1763, la perte par la France des territoires intérieurs, ne lui laissant que Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Karikal et Yanaon, ainsi qu'un certain nombre de loges, survivances d'anciennes manufactures où la France gardait des privilèges commerciaux.

Encore nos petites dépendances subissent-elles bien des vicissitudes. Les Anglais s'en emparent en 1778 et 1779, nous les rendent en 1783 pour les reprendre en 1793. Ils ne nous les restituent définitivement qu'après 1814.

LA POPULATION DE L'INDE FRANÇAISE

Que sont donc ces établissements si âprement disputés ?

En juillet 1941, on dénombrait dans l'Inde française 323.295 habitants ainsi répartis : Pondichéry, 204.653 ; Karikal, 60.555 ; Yanaon, 5.711 ; Mahé, 14.092 ; Chandernagor, 38.284 habitants.

Cela représentait au total un peu moins d'un millième de la population de l'Inde. Quant à la superficie, avec ses 509 kilomètres carrés, elle n'excède pas le 10.000[e] de la superficie du continent indien. Y compris les loges. Celles-ci ne nous appartiennent plus, il est vrai. La cérémonie de cession s'est déroulée symboliquement à Masulipatam, le 6 octobre dernier, en présence de M. Paul Fouchet, premier secrétaire de l'ambassade de France à Delhi, et du chef de cabinet du commissaire de la République dans l'Inde française. Le gouvernement indien avait délégué M. Menen, secrétaire du ministère des Affaires étrangères, et le consul général de l'Inde à Pondichéry. Dans les autres loges, dont les principales sont Calicut, Balassore, Surate et Iskitipitch, la cession sera opérée par le représentant de l'autorité locale, ici un douanier, là un gendarme. Mais, détail assez piquant, il a été impossible de retrouver toutes les loges que nous possédions dans l'Inde : ni la France ni l'Inde n'en possèdent la liste exacte !

Malgré son petit nombre, la population de l'Inde française est très diverse. Si la religion ne la divise pas, l'Indouisme étant suivi par tous — exception faite des 7.000 musulmans de Karikal et des quelques milliers de catholiques — en revanche, la langue, la race, les mœurs diffèrent profondément d'un établissement à l'autre. Les Bengalis de Chandernagor ne peuvent comprendre un Franco-Indien du sud... sinon par l'intermédiaire de l'anglais et, plus rarement, du français. Car, aussi paradoxal qu'il le semble, c'est en anglais que l'on a le plus de chances de se faire entendre des Franco-Indiens. Notre langue n'est connue que de la classe cultivée, qui la parle d'ailleurs admirablement. Les magistrats, les administrateurs, professeurs, médecins, avocats que j'ai rencontrés à Pondichéry pourraient en remontrer, pour la pureté du style, à bien des métropolitains. En revanche, c'est en anglais que je dus interviewer le Ghazi — chef religieux musulman — de Karikal ainsi que le maire de Chandernagor. Il y a, au reste, peu de traits communs entre Pondichéry, Chandernagor et Karikal. Pondichéry a été beaucoup plus marqué que les quatre autres comptoirs par l'influence française. Sans les palmes étoilées des cocotiers, sans la magnificence des banyans aux racines aériennes, on le confondrait avec quelque charmante ville métropolitaine du XVIII[e] siècle. Les propriétés groupées autour du Grand Etang rappellent le faste des anciens colons. La place Charles-de-Gaulle

Le marché de Chandernagor abonde en fruits divers et l'animation y est grande.

s'orne d'un kiosque à musique où chaque samedi la musique des cipayes, comme jadis celle du régiment dans une ville de garnison, vient donner un concert. La statue de Dupleix, entourée de monolithes sculptés, est tournée vers la mer, perpétuant un appel qui ne fut pas entendu, évoquant aussi notre longue et pacifique présence. Parmi les maisonnettes basses et la chaude exubérance des jardins s'élève Golconde. Ainsi a-t-on nommé l'une des dépendances de l'ashram de Sri Aurobindo. Cet ashram, académie philosophique à la manière des écoles platoniciennes, groupe un grand nombre d'adeptes et sa réputation s'étend loin au delà de l'Inde. Golconde, construite d'après les plans d'un architecte américain, est un immeuble de quatre étages parfaitement adapté au climat du pays et conçu pour réaliser les conditions optima de vie pour un homme de notre temps suivant la voie de perfection qui doit conduire, selon la conception d'Aurobindo, à l'âge du supramental, but prochain de notre évolution.

Chandernagor, avec ses maisons ouvrières, ses fumeries d'opium installées dans de misérables paillotes, ses boîtes de nuit où venaient se distraire les Anglais de Calcutta et les ingénieurs employés dans les usines bordant le Gange, et son opulent marché aux fruits, sa bibliothèque française, ses écoles, ses petits artisans et toute sa population bigarrée et grouillante, possède son caractère propre qui la différencie autant de Pondichéry que des plus proches agglomérations du Bengale. Ilot hindou dans une province à majorité musulmane, Chandernagor servit de refuge, pendant les troubles religieux, à quantité d'Hindous de Calcutta. Ce seul fait d'une sorte d'exterritorialité aussi bénéfique devrait faire réfléchir ceux qui réclament le rattachement à l'All India.

La situation de Karikal est, à cet égard, exactement l'inverse de celle de Chandernagor. Ici, ce sont les musulmans qui sont littéralement noyés dans la masse hindoue. Et cette contre-épreuve a été aussi concluante. Tandis que les rixes entre membres des deux grandes communautés ensanglantaient les villes voisines, Karikal demeurait parfaitement calme. S'il ne s'agit là que de coïncidences, il faut reconnaître qu'elles sont singulières... et heureuses. Ce n'était pas, à coup sûr, les quelque vingt ou trente cipayes sans cartouches composant les forces de police qui pouvaient arrêter des gens résolus à s'entre-tuer. Cette paix avait donc une autre cause, par exemple, un moindre fanatisme des masses, et je ne crois pas qu'il soit excessif d'en trouver la source dans la lente imprégnation d'un milieu par des idées de solidarité, par un respect de la vie humaine qui me semblent venir en droite ligne de France.

« La porte brûlante » est celle que franchissent les Hindous à la fin de leur vie.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

UN GUIDE DANS L'ENFER DE DANTE

A L'UNE des pages de sa nouvelle traduction de *la Divine Comédie* (Albin Michel), M. Alexandre Masseron inscrit cette remarque : « De cet amas d'allégories médiévales, qui, à notre goût d'aujourd'hui, paraît un peu indigeste, il n'aurait dû sortir pour nous qu'un monument chargé d'un morne ennui : il en est sorti un des plus grands chefs-d'œuvre de tous les temps et de toutes les littératures. »

C'est vrai, et c'est une observation qui renouvelle celles qu'on fait habituellement sur l'œuvre de Dante. Ce que l'on note couramment, c'est que le public, même cultivé, ne lit guère *la Divine Comédie*. Dante est un poète dont on parle d'après ses commentateurs. Sa biographie est assez mouvementée pour fournir le sujet de livres attrayants. Il en a paru, ces années dernières, qui ont obtenu un succès légitime : celui de Giovanni Papini, celui de Louis Gillet. De là à se jeter dans le poème lui-même, il y a un abîme. Pas un vers, ou presque, qui ne recèle une allusion à expliquer, un nom propre sous lequel toute une histoire est sous-entendue. Le lettré moyen a depuis longtemps choisi, dans ce mystérieux univers, quelques épisodes qu'il a isolés et dont il se contente. Ceux-là sont éclaircis, ou à peu près. On sait plus ou moins qui sont Francesca da Rimini et Ugolin. Pour le reste, combien de lecteurs osent y pénétrer ?

Il y en a pourtant. Sans quoi Dante ne serait pas si souvent l'objet d'une traduction nouvelle. J'en ai bien vu paraître deux ou trois depuis vingt-cinq ans. Si bien que le plus étonnant n'est peut-être pas que l'on parle souvent de Dante sans le lire beaucoup, mais qu'on le lise un peu, en dépit de ce que l'approche de son poème a de décourageant. Un chef-d'œuvre est là, malgré tout. Et son attraction est la plus forte. Ne peut-on pas favoriser sa lecture, en essayant de lever les obstacles qui le séparent de beaucoup de gens ?

C'est le but que s'est assigné M. Alexandre Masseron, en nous donnant cette nouvelle version française de *la Divine Comédie*. Le premier volume, qui comprend les trente-quatre chants de *l'Enfer*, vient de sortir. Deux autres seront consacrés au *Purgatoire* et au *Paradis*. Un dernier fournira un index commenté de tous les noms de lieux et de personnes. Et ce tome explicatif viendra en prolongement et en complément de tout ce que les volumes précédents auront déjà comporté de commentaires. Car la principale initiative de ce nouveau traducteur de Dante est là : il ne se contente pas de mettre en français sous nos yeux le texte du poème, puis de nous laisser nous débrouiller avec lui. Il nous donne la clef de tout ce qui ne saurait être compris sans un éclaircissement. Ce que Dante dit à Virgile dans un vers célèbre, nous pourrions le lui dire à lui-même : *tu duca*. Il est notre guide. Nous pouvons cheminer avec lui à travers un grand livre dont chaque page nous trouve en mesure d'être initié à ses beautés.

Disons tout de suite que cet ouvrage n'est pas, pour autant, un pesant volume. Les travaux des dantologues remplissent des bibliothèques. M. Masseron, lui, a voulu travailler pour l'honnête homme, et ses notes cursives n'alourdissent pas le texte. Elles stimulent le lecteur ; elles ne l'enlisent pas dans un commentaire fastidieux. De même, les plans et les tableaux synoptiques dont le traducteur fait précéder son ouvrage nous aident à prendre une vue précise d'un poème dont la réputation fantastique recèle une pensée très précise et un art très voulu. C'est d'ailleurs pourquoi il y a tant à expliquer dans *la Divine Comédie*. Il faut d'abord retrouver le sens d'innombrables allusions à des contemporains, acteurs ou figurants d'événements de l'époque, mêlés aux guerres et aux coups de force qui agitaient l'Italie quand la lutte faisait rage entre guelfes et gibelins. Puis, on doit s'élever de ces faits embrouillés aux idées du poète en politique, en philosophie, en théologie. Et il faut le comprendre à travers une œuvre qui n'a pas voulu être didactique, mais symbolique. C'est-à-dire que rien n'y est exposé, mais tout est enfermé dans des signes dont il faut déchiffrer la valeur pour qu'ils révèlent leur secret. Il est permis, assurément, de ne pas se perdre à l'infini dans les problèmes d'interprétation que pose cet art mystérieux. Mais quiconque lirait *la Divine Comédie* sans songer que le poème a été écrit selon ce mode d'expression passerait à côté de la vérité de l'œuvre, et, du même coup, en marge de sa beauté.

Il est certain que le lecteur du XX^e^ siècle a besoin d'être initié à certains ressorts de l'art de Dante, pour que *la Comédie* ne se présente pas à ses yeux sous un aspect très différent de celui qu'elle avait pour les hommes du moyen âge. Croit-on, par exemple, que la division du poème en trois parties, dont chacune comprend trente-trois chants, lesquels sont écrits en versets de trois vers, croit-on que tout cela n'ait pas eu beaucoup de signification dans l'esprit de l'auteur médiéval, et que cela n'ait pas été compris du public auquel il s'adressait ? M. Alexandre Masseron nous rappelle, sur ce symbolisme des nombres, quelques notions fondamentales.

« Le nombre parfait, c'est le 10, qui est obtenu par l'unité et par le 3, symbole de la trinité : $10 = 3 \times 3 + 1$. »

Or, chacun des trois royaumes parcourus par Dante (l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis) est divisé en 10 régions dont voici le détail : « Ce sont, pour l'Enfer, le vestibule et les 9 cercles : $1 + 9$; pour le Purgatoire, l'île, la région abrupte qu'on appelle ordinairement l'antipurgatoire, les 7 corniches et le paradis terrestre : $1 + 1 + 7 + 1$; pour le Paradis, les 9 ciels et l'Empyrée : $9 + 1$. Soit en tout 30 régions : 3×10. »

M. Masseron continue : « *La Comédie* est divisée en trois parties, à chacune desquelles le poète a donné le nom, intraduisible, de *Cantica*, et qui comprennent chacune trente-trois chants, sauf *l'Enfer*, qui en a trente-quatre, parce que le chant I^er^ est une introduction générale : $1 + 33 \times 3 = 100 = 10 \times 10$. »

Mais ce n'est pas tout :

« Béatrice apparaît au chant XXX, soit 3×10, du *Purgatoire*, et le vers où elle prononce son nom se trouve exactement placé au milieu du chant. C'est le vers 73, et le chant se compose de 145 vers : $72 + 1 + 72 = 145$. Mais ce chant XXX du *Purgatoire* est précédé dans *la Comédie* de 63 chants, les 34 chants de *l'Enfer* et les 29 premiers du *Purgatoire* ; il est suivi de 36 chants, les 3 derniers du *Purgatoire* et les 33 du *Paradis*. 63 et 36 sont des nombre symétriques, ou le 3 domine. »

On pourrait continuer ainsi presque à l'infini. On pourrait découvrir d'innombrables combinaisons que Dante a calculées — « et même, ajoute M. Masseron, de multiples combinaisons auxquelles, très probablement, Dante n'a pas pensé »... Car ce dernier venu des dantologues est doué de cette qualité qu'il ne manie pas la dantologie sans scepticisme et sans ironie. Il déclare lui-même : « On m'objectera peut-être : vous vous moquez constamment des dantologues ; mais n'êtes-vous point un peu vous-même de leur confrérie ? Très modestement peut-être. J'ai toutefois essayé d'échapper à leur travers le plus comique, qui est une redoutable confiance dans leurs propres opinions. » Quant à lui, lorsqu'il a cité les commentateurs, il s'est fait souvent un malin plaisir de mettre bout à bout deux « explications » absolument contradictoires. Prenant en exemple tel vers de *l'Enfer* célèbre par son obscurité, il nous dit : « Il y a au moins une douzaine de manières de le traduire, et chacune d'elles peut être appuyée de l'autorité de quelque illustre dantologue : toutes ces autorités sont également irréfragables, mais une seule est bonne ; qui me garantira que je l'aie suivie ? » Ce n'est pas le moindre prix d'un tel travail d'érudition que d'être affranchi, avec autant d'esprit, de toute prétention d'érudit.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

DOM JUAN — HOMARD A L'AMÉRICAINE

LOUIS JOUVET nous a tant de fois prouvé sa maîtrise d'acteur et de metteur en scène ; il a incarné avec une si déconcertante aisance tant de personnages inoubliables, de Giraudoux à Molière et de Molière à Romains ; il a été le meneur de jeu de tant de spectacles fondés en perfection que, insensiblement, on s'est habitué à le tenir pour infaillible. Ce préambule nécessaire m'autorise à confesser en toute simplicité que le *Dom Juan* de Molière, tel qu'il nous est présenté à l'Athénée, m'a étonné, à diverses reprises, sans me convaincre.

Mon premier sujet d'étonnement a été la décoration imaginée par M. Christian Bérard. Mettons tout de suite à part le décor du premier acte ; ces arcades blanches au bord de la mer étincelante suggèrent à merveille l'atmosphère d'un port espagnol, encore que Molière ait indiqué que « la scène est en Sicile ». Tirons aussi notre chapeau devant le très beau décor du troisième acte : cette forêt lunaire, où dom Juan discute avec un pauvre, affiche son impiété monstrueuse et sauve dom Carlos, frère d'Elvire, des brigands qui l'assaillaient. Mais, quand M. Christian Bérard fait du palais de dom Juan cet intérieur d'église désaffectée, qui m'a évoqué, je ne sais pourquoi, le Panthéon de Rome, avec ses chandeliers allumés, placés dans des niches à des hauteurs inaccessibles, avec son système compliqué de tentures glissant sur leurs tringles de tous côtés, je me dis qu'il cède inutilement au démon du bizarre, et que cette irréelle mascarade risquerait d'éteindre un texte moins solide ou d'en altérer le sens. Il y a plus grave, et je veux parler des deux derniers tableaux, avec leur inutile assortiment de squelettes et ce tombeau dont un trépassé, réduit à sa « blanche espèce », soulève la dalle et devant lequel Sganarelle dépose une couronne de perles achetée dans quelque boutique funéraire du boulevard Edgar-Quinet. C'est en prendre un peu trop légèrement avec les intentions de l'auteur, et la responsabilité du metteur en scène, plus encore que celle du décorateur, se trouve ici engagée. Que dit Molière dans ses indications scéniques ? Ceci : *Le tonnerre tombe avec un grand bruit et de grands éclairs sur dom Juan ; la terre s'ouvre et l'abîme, et il sort de grands feux de l'endroit où il est tombé.* Il faut dire que, très délibérément, Jouvet n'a voulu tenir aucun compte de ces indications. A-t-il redouté le côté « Châtelet » de la trappe et des flammes ? Toujours est-il qu'en voulant esquiver la difficulté il a été infidèle au texte, et qu'il a donné dans un romantisme douteux à la Pétrus Borel, qui dénature la fiction moliéresque en y annexant les sombres imaginations de Valdès Léal.

Ce n'est pas tout, et il faudrait maintenant discuter dans le détail

l'interprétation que Jouvet a donnée du personnage de dom Juan. Il va sans dire que cette interprétation est suprêmement intelligente, et le grand artiste ne serait guère gêné, je pense, d'en justifier toutes les singularités. Dom Juan, dans l'esprit de Molière, c'est essentiellement le réprouvé, le maudit, le libertin promis sans recours à la flamme éternelle. Quoique les *Provinciales* eussent été condamnées par la congrégation de l'Index en 1657, une certaine société restait imbue d'esprit janséniste, et l'on peut soutenir que dom Juan figure proprement le pécheur privé de la grâce efficace, selon la doctrine défendue dans l'*Augustinus*. C'est ce pécheur cynique et glacé, mais implacablement entraîné sur la pente de la damnation, ce héros, si l'on peut dire, de sa propre perte, ce parangon de vice et d'impiété, mais qui prétend garder un style dans la vie indigne qu'il s'est choisie, c'est ce personnage à la fois séduisant et infâme que Jouvet a présenté en faisant appel à toutes les ressources de son admirable métier de comédien. Si je parle de métier, c'est que son interprétation étudiée m'a paru, dans l'ensemble, relever plus de l'intelligence que du tempérament. Je ne pense pas que dom Juan était un rôle pour Jouvet, ou, du moins, pour le Jouvet actuel. Ce grand seigneur parle avec les intonations d'Arnolphe ; il marche comme lui ; il pense que les mouvements de menton suffisent à signifier sa noblesse; il a le regard fixe de l'illuminé; il n'est pas simple, en un mot, ni vraiment désinvolte, et, partant, ne nous semble plus naturel.

Ces remarques, qui demanderaient plus de développement, s'appliquent surtout, je dois le dire, au Jouvet-dom Juan des deux premiers actes, au cours desquels le spectateur trouve cependant l'occasion d'applaudir l'interprète dans des passages de haute virtuosité, par exemple, au cours de la scène où il dupe simultanément Mathurine et Charlotte, les deux paysannes séduites. Mais le personnage, d'un bout à l'autre, reste, malgré tout, plus mécanique que spontané. C'est du très bon théâtre ; ce n'est pas, à mon sens, celui auquel l'auteur eût donné sa pleine approbation. Jouvet aurait dû se souvenir que Molière avait confié le rôle de dom Juan à La Grange, prenant à son compte celui de Sganarelle.

Il est vrai qu'à l'Athénée Sganarelle a trouvé en Fernand-René un acteur dont l'ingénuité savante a traduit à merveille les moindres nuances du texte. On ne peut que louer aussi la délicieuse Mathurine (peut-être un peu trop paysanne de l'*Astrée*) composée par M^lle^ Dominique Blanchar, la Charlotte d'Yvette Etiévant, la douloureuse Elvire d'Andrée Clément et le majestueux dom Louis de Pierre Renoir.

Le théâtre de l'Œuvre, en montant *Homard à l'américaine,* de MM. Robert Vattier et Albert Rieux, n'a nullement démérité. C'est évidemment une pièce d'acteur, et on a le droit de se demander quel effet elle produirait si M. Claude Dauphin n'y tenait pas le plateau, dans un rôle qui semble fait pour lui sur mesure, avec cette nonchalante maîtrise qu'on lui connaît. Mais, en dépit de son titre à effet (un effet qui la diminue), cette comédie contient d'excellentes parties qui, avec un peu plus d'ambition de la part des auteurs, eussent pu l'élever à la hauteur d'une très bonne comédie de mœurs. Il n'est guère possible, par exemple, de prendre au sérieux la rapidité avec laquelle Ludovic Vaudreuil (Claude Dauphin), romancier à ses débuts, manie le carnet de chèques et les contrats avec Hollywood. Mais l'observation des caractères ne manque pas de finesse ; le dialogue est alerte, piquant, mousseux. Les auteurs n'ont voulu que faire rire ; mais ils pouvaient faire mieux encore, et l'on aurait souhaité qu'ils en prissent le courage.

Interprétation et mise en scène sont également excellentes. M^mes^ Rosine Deréan, Gabrielle Fontan, Simone Paris et Vanna Urbino renvoient la balle à Claude Dauphin, à Coco Aslan et au jeune Christian Ferry avec une bonne humeur aisée, qui promet une longue carrière à une pièce dont le dénouement a le tort de pécher, une scène durant, par une sentimentalité passablement conventionnelle.

LA MUSIQUE

par ROBERT KEMP

HOMMAGE A RAVEL

Voila dix ans que Maurice Ravel est mort, d'une mort cruelle, destinée étrangement régulière des musiciens les plus grands ! Misère de Mozart, surdité de Beethoven et de Fauré, folie de Schumann, agonie interminable de Duparc, pleurant son génie en allé ; et Debussy, stoïque sous la brûlure du cancer ; et Chabrier, l'esprit perdu, ne reconnaissant pas sa musique ; et, enfin, Ravel, impuissant à parler, à écrire, à former des pensées, exilé de son œuvre... Je l'ai vu peu de mois avant sa mort. On donnait, à la Société du Conservatoire, quelques-unes de ses plus grandes œuvres. A la fin, Marguerite Long, l'admirable créatrice du *Concerto* — son testament — le menait par le bras remercier Philippe Gaubert. Il oscillait, il trébuchait, effaré, dans le couloir. Il essaya d'articuler quelques mots de gratitude au chef brillant, qui ruisselait encore de son effort et de son enthousiasme. Son bégayement fut celui des enfants en larmes. J'écoutais, bouleversé. Il y avait juste quarante ans que j'avais vu Ravel pour la première fois ; à cette séance, maintenant historique de la salle Érard, où il accompagnait à Jane Bathori ses *Histoires naturelles* qui furent stupidement huées. « Ça n'a pas mordu aujourd'hui... », du *Martin-Pêcheur,* et « Elle est allée pondre son œuf à la campagne... », de *la Pintade* déchaînèrent les rires et les cris. C'était l'époque où l'on croyait que Ravel copiait Debussy. « Mais Debussy, me disait Pierre Lalo, est un poète ; M. Ravel est un mécanicien. » Il me disait cela sans me convaincre. Et il l'écrivait, ou peu s'en faut, en ses feuilletons, d'ailleurs superbes et mémorables. On sait aujourd'hui discerner l'un de l'autre, ces vrais dieux dont nous pouvons dire, comme l'officiant à l'introït, qu'ils ont « réjoui notre jeunesse ».

De la vie, du caractère plein de naïveté, de fraîcheur, d'enfantine gentillesse, qui rendait Ravel si aimable, on connaît tout ce qui importe. Ses amis ont eu à cœur de consigner leurs souvenirs dans un livre collectif comme *Ravel et ses familiers,* ou des ouvrages d'analyses, d'anecdotes ; ceux de Jankélévitch, par exemple ; et de Roland-Manuel, si pénétrant. Le dessin en date est aussi le plus complet, et constamment émouvant : c'est *Ravel et nous,* d'Hélène Jourdan-Morhange, que tous les ravéliens doivent aimer et pratiquer sans cesse, en rêvant sur les portraits et sur les dessins de Luc-Albert Moreau.

Ravel renouvela le miracle debussyste. Il créa, à l'orchestre et au piano, comme Chopin et Liszt l'avaient fait au milieu de l'autre siècle, des sonorités inouïes. Le monde, après eux, eut d'autres timbres, d'autres clartés. Prenons l'exemple le plus simple : l'oreille la moins sensible, frappée par les premières mesures de la *Sonatine,* s'étonna. Il y palpite déjà ce lustre de cristal, de pendeloques musicales, il y passe ces tintements d'argent dont Debussy lui-même ne disposait pas. On en fut si frappé que l'on prit cela longtemps pour l'originalité essentielle de Ravel. On écoutait ce nouveau clavecin, plus liquide et plus lumineux que celui de Couperin et de Rameau ; ces fins croquis mélodiques qui semblaient d'un compas et d'une règle neufs, capables de courbes subtiles et d'angles vifs. Plus tard, quand les épars délicats commencèrent à frémir d'émotion, quand une âme y chanta, quand des vapeurs harmoniques les baignèrent de tons nacrés, quand le tire-ligne devint pinceau, et pinceau paysagiste, saisi parfois d'un emportement romantique — à l'état naissant — on découvrit d'autres richesses. Ravel a prouvé qu'il eût pu être « musicien pur », décorant le monde de sons, à la façon d'un céramiste arabe, avec des géométries concises, d'une clarté toute spirituelle ; mais il a consenti bien vite à se laisser contaminer, comme disent les intransigeants, par la peinture, la poésie, l'âme.

Il allait demeurer toujours concis, un peu réticent, sauf dans les ensoleillements de *Daphnis et Chloé,* ou dans la conclusion frénétique dionysiaque de ce merveilleux ballet, ou dans les jeux capricieux, les voltiges vertigineuses du *Concerto* pour les deux mains. Il semblait alors puiser aux deux sources dont il a préféré, entre toutes, les eaux étincelantes : Mozart et Weber.

M^me^ Jourdan-Morhange rapporte qu'il adorait les chats siamois et les coquillages. N'est-ce pas naturel ? L'échine des chats est d'une souplesse mélodieuse. Le coquillage sécrète son enveloppe, la ciselle et la colore comme un thème de Ravel semble autour de lui sécréter et continue ses développements... Il aimait le mystère, quasi musical, de la coquille, comme Valéry l'aimait. Et je lis déjà qu'on s'amuse à comparer Ravel à Paul Valéry. Pour la perfection, ils sont frères. Et Debussy est leur frère aussi. Leur art, à tous trois, a des lois strictes, invisibles, dont le secret nous attire, nous intrigue... Mais leur maître commun n'est-il pas Mallarmé ?

Ce que Renan, dans sa *Prière,* appelait « divine enfance », Ravel le possédait. Une incroyable fraîcheur d'âme, qui le rendait sensible aux *Contes de ma Mère l'Oye,* aux sortilèges que Colette trame autour d'un enfant.

Son orchestre pourra-t-il être surpassé ? Je me souviens du bonheur qui m'a saisi, quand on joua, pour la première fois, à l'Opéra, les *Tableaux d'une exposition,* de Moussorgski, orchestrés par Ravel. Ce n'était pas le travail d'un artisan habile ; mais une seconde création ; un baptême. Le diamant russe sortait de sa gangue, lançait des feux... Nous avons aujourd'hui de grands musiciens ; des forgerons, et des joailliers ; d'autres qui enfantent dans les douleurs une musique nouvelle. Mais l'âge des « sorciers » est celui de Fauré, de Debussy et de Ravel. Remarquez-le bien ! on n'imite plus Debussy ; on feint de ne pas vouloir ; on n'imite pas Ravel... C'est que c'est impossible. Ils sont, comme Chopin, de la race d'Ariel.

LA FRANCE

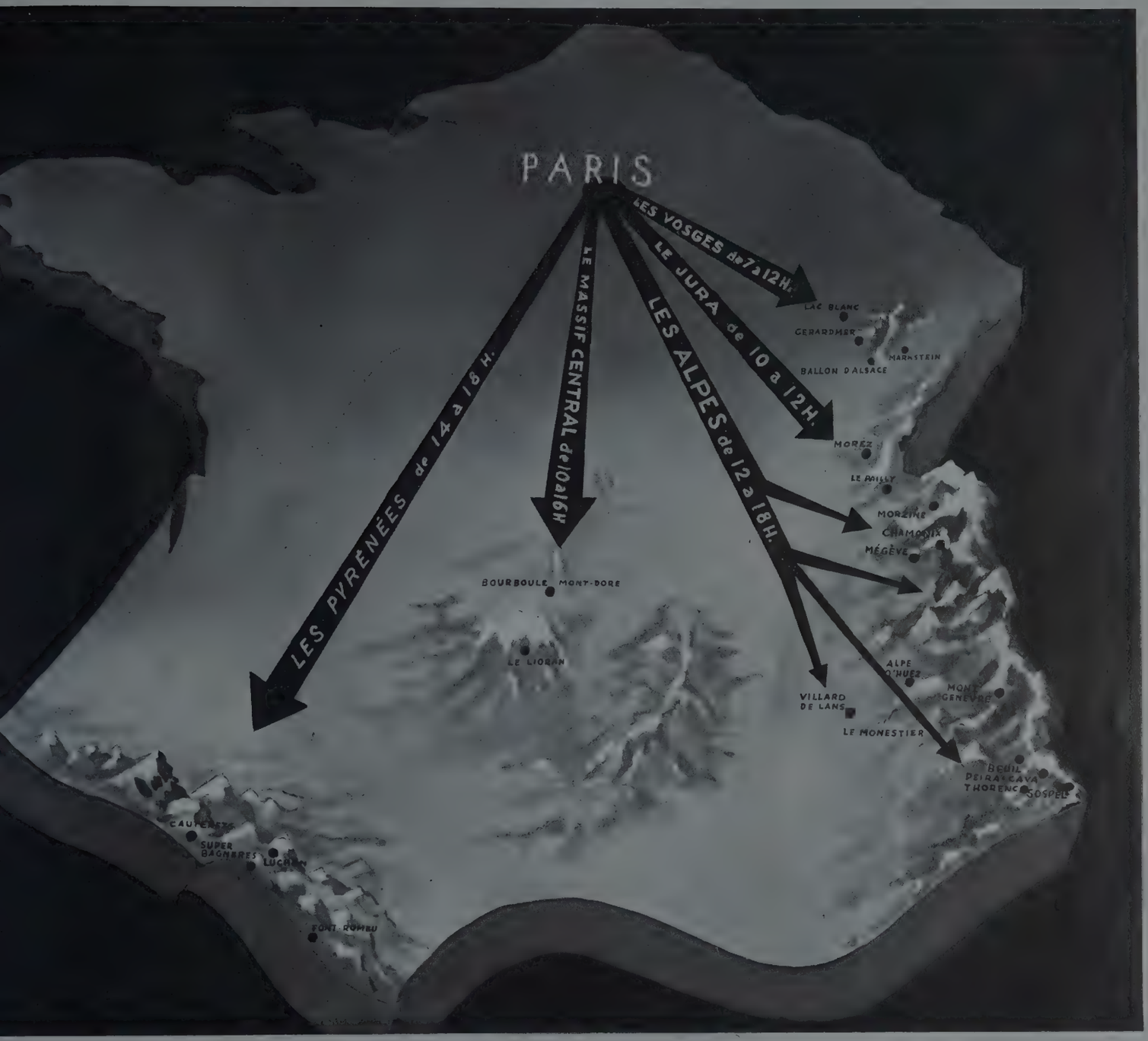

AU PREMIER RANG DES SPORTS DE NEIGE

par GASTON BÉNAC

L'APPEL de la neige résonne maintenant dans l'esprit et dans le cœur de toute la jeunesse. Et les Français sont privilégiés sur tous les autres Européens parce qu'ils possèdent dans leur pays toute la gamme des stations de sports d'hiver désirables, et cela à moins de douze heures de leur lieu de résidence. En usent-ils comme ils le devraient ? Non, car tous n'ont pas encore compris le bien qu'ils peuvent retirer de la pratique du ski.

Des milliers de jeunes et de quadragénaires préfèrent prendre leurs vacances en hiver parce qu'ils ont compris qu'ils font une meilleure provision de santé à 1.500 mètres d'altitude que sur les côtes. Ils reviennent de la montagne le teint bronzé, les poumons décrassés, pleins d'ardeur, régénérés et prêts à reprendre leur dur labeur.

Oh ! je le sais, de nombreuses objections jaillissent des lèvres de ceux qui n'osent pas encore et qui s'étiolent dans des chambres peu aérées : les sports d'hiver ne sont réservés qu'à une catégorie de privilégiés, les hôtels de montagne sont rares ou trop chers, les moyens de communication, difficiles, l'équipement, hors de prix, les accidents, fréquents, etc.

Que d'erreurs dans ces quelques remarques !

La montagne est-elle à la portée de tous ? Il serait téméraire de l'avancer. Mais, d'autre part, il serait ridicule de supposer qu'il n'existe que des palaces à 2.000 francs par jour ou des hôtels dits de premier ordre dans nos stations de sports d'hiver.

Le prix des transports par chemin de fer peut être calculé avant la majoration annoncée : 4 fr. 50 du kilomètre en 1re classe, 2 fr. 95 en 2e classe, 2 fr. 25 en 3e classe. Une réduction de 30 %, durable vingt jours, est accordée aux porteurs de billets collectifs.

En ce qui concerne l'équipement de début, il faut compter comme première mise de fonds :

Skis	de	1.500	à 4.500	francs
Fixation	de	500	à 900	»
Bâtons	de	200	à 800	»
Chaussures ...	de	2.500	à 5.000	»
Fuseaux	de	3.000	à 5.000	»
Pull-over	de	2.000	à 4.500	»
Casquette	de	250	à 500	»
Moufles	de	300	à 1.000	»
Blouson	de	1.500	à 4.000	»
Lunettes	de	250	à 500	»

Quant aux frais de séjour, il est possible de les calculer en examinant les prix en usage dans chacune des trois catégories d'hôtels.

Si à Megève et à l'Alpe d'Huez, pour un excellent confort et une bonne cuisine, les prix varient de 900 à 1.500 francs, Chamonix présente des tarifs pour une classe correspondante légèrement au-dessous, c'est-à-dire de l'ordre de 600 à 1.000, comme Briançon, d'ailleurs. Pralognan, Saint-Etienne-de-Tinée, les Contamines offrent des pensions à 700 francs par jour. Ces prix sont évidemment majorés de 12 à 15 % pour le service, 8 à 10 % pour les taxes d'Etat, de 3 à 8 francs pour la taxe de séjour. Ce sont là des détails qui doivent être prévus pour celui qui tient à établir son budget par avance d'après ses possibilités de façon à éviter toute surprise désagréable...

L'heure du repas sur la terrasse ensoleillée du châlet du Mont-Joux, aux environs de Megève.

La saison des grandes compétitions de ski est déjà commencée, mais on verra par le calendrier suivant qu'elle est encore loin d'être achevée.

Championnats de France (masculins et féminins), à Luchon-Superbagnères, du 20 au 23 février.

Grand Prix de la Ville de Nice (international), à Auron, du 27 au 29 février.

Le « Kandahr » (international), à Chamonix, du 7 au 9 mars.

La saison sportive de la glace comportera elle aussi de grandes épreuves :

Chamonix : 18 janvier : bobsleigh, coupe Morin. 1er février : bobsleigh, coupe Rytz. 10 au 15 février : semaine internationale de la glace, hockey, patinage.

Villars-de-Lans : 15 février, hockey sur glace, championnat de France 1re série.

Briançon : 16, 17, 18 janvier, hockey sur glace, championnat de France 2e série.

Les championnats de France de patinage, seniors, juniors artistiques se dérouleront à Paris entre le 14 et le 21 mars.

Souvent, les mots sports d'hiver évoquent la région des Alpes. Il existe pourtant dans les Pyrénées des stations renommées et où, cette année encore, se dérouleront de grandes compétitions.

Cauterets : concours fédéral de fond et relais.

Barèges : championnats militaires et coupe de l'Electricité de France.

Superbagnères : du 31 janvier au 1er février, championnats régionaux de descente, de slalom, de saut et de fond. Du 19 au 23 février : championnat de France.

La Mongie : 21 mars, coupe Nivéa. 4 avril : journée de l'Observatoire du pic du Midi. 11 avril : coupe ski-natation organisée par le Ski-Club toulousain.

Le téléphérique du Brévent, à Chamonix. Au fond, l'aiguille du Chardonnet et l'aiguille Verte.

La grande attraction de cet hiver sera offerte par les Jeux Olympiques d'hiver, qui se dérouleront à Saint-Moritz du 30 janvier au 8 février, selon l'horaire suivant :

Premier jour, vendredi 30 janvier : 10 heures. Cérémonie d'ouverture des Jeux, suivie de hockey sur glace. 13 heures. Bob à deux (1re et 2e manches). 14 heures. Matches de hockey sur glace.

Deuxième jour, samedi 31 janvier : 9 heures. Matches de hockey sur glace. 10 heures. Ski : course de fond 18 kilomètres (fond spécial et combiné) suivie de pentathlon; course de fond. 10 h. 30. Patinage de vitesse : course de 500 mètres. 13 heures. Bob à deux (3e et 4e manches).

Troisième jour, dimanche 1er février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. 10 h. 30. Patinage de vitesse : course de 5.000 mètres. 11 heures. Pentathlon : tir. 14 h. 30. Ski : saut combiné.

Quatrième jour, lundi 2 février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. 10 heures. Patinage artistique, messieurs et dames, figures imposées. 10 heures. Ski : course de descente (spéciale et combinée) suivie de pentathlon, course de descente. 10 h. 30. Patinage de vitesse : course de 1.500 mètres.

Cinquième jour, mardi 3 février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. Skeleton. Ski : épreuves de relais 4 à 10 kilomètres. 10 heures. Patinage de vitesse : course de 10.000 mètres. Patinage artistique, messieurs et dames, figures imposées. Pentathlon : escrime.

Sixième jour, mercredi 4 février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. Skeleton. 10 heures. Pentathlon : équitation. Ski : slalom combiné. Patinage artistique, dames, figures imposées. 14 heures. Patinage artistique, messieurs, figures libres.

urs propres moyens, ces skieurs gagnent les hauteurs.

Septième jour, jeudi 5 février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. 10 heures. Ski : slalom spécial. 14 heures. Patinage artistique : dames, figures libres.

Huitième jour, vendredi 6 février : 8 heures. Ski : course de grand fond, 50 kilomètres. 9 heures. Matches de hockey sur glace. 11 heures. Patinage artistique, couples. 13 heures. Bobsleigh à 4 places (1re et 2e manches).

Neuvième jour, samedi 7 février : 9 heures. Matches de hockey sur glace. 13 heures. Bobsleigh à 4 places (3e et 4e manches). 14 heures. Ski : saut spécial.

Dixième jour, dimanche 8 février : 8 heures. Ski : course de patrouilles militaires. 10 heures et 14 heures. Hockey sur glace : matches de classement. 16 heures. Cérémonie de clôture des Jeux.

Ces Jeux Olympiques, qui réuniront l'élite des sportifs, fourniront à nos représentants l'occasion de démontrer leurs qualités athlétiques en même temps que la valeur de la méthode qu'ils appliquent, et qui n'est autre que celle d'Emile Allais.

Car cette méthode a supplanté toutes les écoles étrangères, notamment celle de l'Arlberg et celle de Murren.

Mais comment Emile Allais créa-t-il cette école qui a connu un tel succès ?

A l'origine, le ski français cherchait sa voie tandis que venaient du Tyrol de grands hommes élégants qui révolutionnaient la technique d'alors.

Mais, bientôt, venant du Vorarlberg, un certain Hanner Schneider trouva la méthode adaptée aux pays alpins. C'était le plongeon dans le vide, la descente vertigineuse dans un style très pur.

C'est alors qu'apparut un Anglais, Arnold Lunn, qui créa la compétition en ski de descente : le Kandahar fut la première épreuve internationale.

Un jour, les augures du Ski-Club de Paris firent disputer sur le parcours de la côte, 2.000 mètres, là-haut sous les belles corniches du Joly, leur annuelle grande épreuve de descente. Emile Allais, jeune homme de dix-huit ans, qui avait pratiqué le ski depuis sa tendre enfance à Megève, concourut et gagna. Pour la première fois, un nom français s'inscrivait en tête du palmarès d'une grande épreuve. Le ski français était né.

A quelque temps de là, un vacher de Seefeld, en Autriche, Seelor, champion du monde de ski, arriva à Megève avec son « secret », un secret que personne n'avait pu percer. Allais s'attacha à ses pas, l'observa. Le soir, dans un coin désert de la montagne, il décomposait les christiania...

Peu à peu naissait une nouvelle technique, car Allais n'avait pas copié servilement, il avait adapté et perfectionné la méthode Seelor, résultat d'un état intuitif du vacher autrichien, incapable d'expliquer son système.

Emile Allais codifia ensuite sa méthode, cette méthode d'harmonie, d'équilibre, qui vient de faire le tour du monde.

Le grand skieur explique ainsi sa méthode : « A part quelques nouveautés telles que la ruade et la rotation, je ne prétends pas avoir découvert le ski. Mais j'ai essayé de concevoir une méthode d'ensemble pour son enseignement, visant à amener les skieurs le plus rapidement possible à l'accomplissement de leur rêve : connaître la joie que procure l'impression de devancer ses skis, évoluer dans toutes les neiges et sur n'importe quelle pente à l'aide d'un des plus purs mouvements sportifs qui soient, le christiania pur aval. »

L'équipe de France de ski prépare les Jeux Olympiques depuis deux ans, et cela avec une méthode, une minutie qui font honneur à leurs dirigeants ainsi qu'à l'esprit de discipline et à la volonté de tous les skieurs sélectionnés. Les stages du Val-d'Isère et de Joinville, l'an dernier, le séjour au Tyrol, ensuite, ont déjà apporté leurs fruits, des victoires remportées l'an dernier à Chamonix, à Murren, au Kandahar.

Si Emile Allais, « l'apôtre errant », a trouvé en James Couttet un digne continuateur, ce dernier dispose d'un groupe d'élèves hors série, Jean Blanc, Oreiller, Penz, Masson, Panisset, Leduc, Pallet et quelques autres qui comptent parmi les meilleurs skieurs d'Europe. A tel point que les Français partiront, fin février, à Saint-Moritz, dans les épreuves de descente et de slalom, nettement favoris.

Du côté féminin, nos représentantes Georgette et Suzanne Thiolière, Lucienne Couttet, Schmidt, Fernande Bayetto, Jacqueline Martel, Françoise Gignoux, Micheline Demazière doivent réussir de belles performances et disputer chèrement la victoire à l'Autrichienne Trude Beiser, aux jumelles Canadiennes les sœurs Wurtele, à la Suédoise May Nilsoon, à l'Italienne Celina Seghi, à l'Helvète Olivia Ausoni.

Nos « descendeurs » et skieurs de slalom, qui se heurteront pour les premières places à leurs adversaires habituels, aux Suisses Karl Molitor, Rominger, Elsater, aux Italiens, à Zeno Colo surtout, au Canadien Hec Sutherland, l'élève favori d'Emile Allais, aux Suédois, devraient, s'ils ont retrouvé leur forme de l'an dernier, vaincre la redoutable coalition étrangère.

Malheureusement, dans les courses de fond, et cela malgré la grande classe de notre brillant et jeune espoir Carrara, en qui certains voient un futur Kiuru, les stages en pays nordique de Mora et Jeandel, nous ne pouvons espérer vaincre les grands spécialistes suédois et finlandais. Pas plus qu'en saut les Norvégiens, élèves de Birger Ruud, ne peuvent être menacés par les nôtres, les Charlet, Lucchini, Bozon, Panisset, Henri Thiolière, James

Un des nombreux monte-pentes qui équipent les champs de ski de la station de Megève.

Couttet, malgré les légers progrès réalisés par ceux-ci. Les Norvégiens, assidus du sautoir de Holmenkolen, au-dessus d'Oslo, ne peuvent être menacés dans leur grande spécialité.

Le patinage verra surgir des Etats-Unis et du Canada de véritables artistes de la glace, Barbara Ann Scott au tout premier rang. Gretchen Merrill, de Boston, la Canadienne Eilen Seigh, Yvonne Sherman seront pour Barbara, pour Daphné Walker de redoutables adversaires.

Chez les hommes, le grand espoir américain, l'étudiant Richard Button, et, en couple, miss Shermann-Robert Swenning, manqueront sans doute de ce fini viennois que possèdent nos continentaux. Car en patinage artistique il existe toujours une école viennoise...

Virage dans le style de la méthode française.

Ci-contre : *trois phases d'un virage (christiania amont) exécuté par Emile Allais.*

Ci-dessous : *de l'autre côté du Mont-Cenis, la station italienne de Sestrières élève dans la montagne la silhouette de ses hôtels-tours.*

En bas, à droite : *Henri Oreiller, l'un des plus grands espoirs de l'équipe française.*

De gauche à droite: HERMÈS: *Chandail en mouton bleu méthylène à encolure tricotée, porté sur un fuseau de gabardine.* — JACQUES FATH : « *Après-ski* » *composé d'un pull-over de jersey noir et d'un fuseau en lainage écossais bleu et noir ceinturé d'une écharpe semblable à franges.* — ANDRÉ LEDOUX : *Petite veste de jersey jaune ornée aux manches de bandes marine de même couleur que le pantalon libre en gabardine.*

L'APRÈS-SKI, RÉCOMPENSE DU SKI

par MARTINE RÉNIER

Le ski est un sport difficile qui, en plus de ses joies, comporte en lui-même, pour les femmes élégantes, une récompense : l'après-ski. Autant la tenue classique reste sévère, autant l'après-ski permet la fantaisie, disons le mot, la coquetterie.

On a pourtant essayé, cette année, de modifier le classique fuseau. Marcel Dhorme nous a offert, avec un costume en gabardine gris fer, le pantalon-guêtre, qui se termine par une guêtre bien boutonnée sur le soulier. André Ledoux met, pour sa part, le fuseau sur la guêtre, ce qui est tout à fait hermétique. Marcel Dhorme a montré encore une robe plissée sur une petite culotte. N'oublions pas qu'Hermès serre le fuseau au moyen de guêtres blanches, ce qui est fort joli et fait très grognard de l'Empire.

L'anorak est souvent en craknil. Entendez par là un tissu merveilleux en nylon, d'une solidité absolument inouïe et sur lequel la neige glisse sans pénétrer. On fait ce vêtement de couleur vive, en contraste avec le drap du pantalon bleu de roi, vert cru, jaune soleil par exemple. Toutes les teintes sont permises sur la neige, sauf le blanc. Quelques petits paletots droits de mouton rouge ou bleu apparaissent aussi chez Hermès, mais je leur préfère de beaucoup la veste classique sous laquelle paraît le chandail. Celui-ci est serré autour de la taille au moyen de deux pinces savantes qui font valoir la poitrine et forment un effet de haute couture. Afin qu'on puisse enlever rapidement ce vêtement chaud, Fred Sergent le clôt au moyen d'une fermeture éclair en « plastique » que l'on retrouve aux manches.

Et puis voici le retour des pistes et l'heure du Spahisky, cher à Marcel Rochas. Le spahisky a déjà conquis les sportives tant par son nom que par sa ligne. Il est d'une seule pièce, très collant à la taille, terminé par un pantalon de spahi bouffant sur un empiècement et serré aux chevilles. Rochas le fait en toutes les teintes et dans tous les tissus, et nous le verrons souvent au bar. Il fera contraste avec le collant de Jacques Fath, modèle hardi qui met en valeur la ligne et les jambes impeccables. Imaginez un collant de jersey marron, dont la blouse est en flanelle quadrillée jaune et marron. L'allure est dégagée, mais il faut évidemment être grande et mince pour braver, ainsi vêtue, les regards sans indulgence.

Parlerons-nous des robes de chalet ? On n'en voit guère, sauf chez Madeleine de Rauch, dont la robe en gros lainage roux à col roulé est garnie d'incrustations de tricot cerclant les emmanchures. Cette teinte rousse a tenté aussi Lucien Lelong, qui place sur sa jupe un chandail tricoté de laine noire. J'ai vu également des petites jupes plissées portées avec un chandail de dessin dalmate. L'ensemble arlequin de Lola Prussac ne manque pas de piquant. Sur un pull-over tricoté à losanges multicolores et à manches noires se place un blouson noir à capuchon, dont la doublure est assortie aux losanges arlequin.

Et, puisque nous citons les chandails, parlons de ceux qu'Anny Blatt fronce légèrement à la taille et dont les épaules sont soulignées d'un entre-deux en dentelle d'or du plus charmant effet. Est-il rien de plus joli aux lumières que ces « pull-over » en fine laine noire sur lesquels brillent, de place en place, une paillette d'or ou de strass, ou que serre à l'encolure un collier brodé ? Le tout, très sobre, bien entendu. La sobriété est de rigueur durant le mois de sport, et cette simplicité, en elle-même, est déjà un repos.

WORTH

présentera ses nouveaux modèles de Printemps à partir du ***11 février***

120, Faubourg-St-Honoré - **PARIS**

ÉTÉ
comme
HIVER

ANDRÉ LEDOUX

crée
la tenue
idéale pour
les **sports**

6, Place de la Madeleine - Opé. 22-20

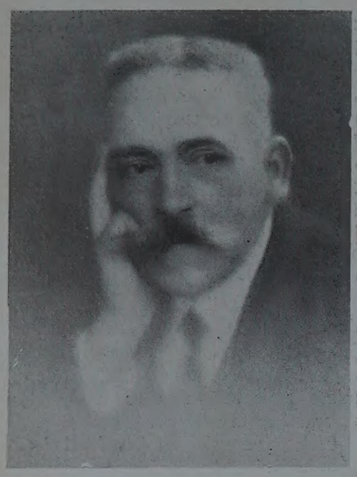

CHARLES PETTIT

Charles Pettit est mort, le 1er janvier 1948, à l'âge de soixante-douze ans. Romancier et journaliste, il avait parcouru le monde entier, se livrant à des enquêtes qui ont paru, avant la dernière guerre, dans de grands journaux du matin. Il avait surtout, avant la révolution, vécu un certain nombre d'années en Chine, et la plupart de ses romans ont pour cadre l'Empire du Milieu de naguère. Les plus connus sont : *les Amours d'une impératrice et d'un délicieux jeune homme, l'Anneau de jade, le Chinois de Mademoiselle Bambou, Dogue et Félins ou les Aventures d'un Allemand au Japon, l'Homme qui perdit son âme, Pétales de roses et quelques bonzes,* etc.

Sa dernière œuvre, consacrée encore à la vieille Chine, aura été le conte *Perle précieuse,* qu'il a donné dans le numéro de Noël de *France-Illustration* en 1946.

Esprit très fin, d'une grande culture, homme de cœur et très sensible sous un aspect bougon, épris d'indépendance, il laisse une œuvre qui se classe parmi celles des meilleurs romanciers exotiques.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode française de ski

Quand on voit les évolutions, si pleines d'aisance, des skieurs qui en ce moment se livrent à la pratique de leur sport favori dans les grandes stations hivernales des Alpes et des Pyrénées, on ne peut pas ne pas admirer leur maîtrise, qu'ils ont obtenue, la plupart du temps, en appliquant la méthode Allais.

Or, voici que dans un album photographique, qui sera aussi bien apprécié des amateurs de beaux livres que des skieurs, Emile Allais a commenté la méthode française de ski, dont il est le promoteur. Appuyé par une documentation photographique, due à Pierre Boucher, qui décompose les mouvements au moyen de séries de montages photographiques, cet ouvrage rendra des services aux débutants et aux bons skieurs.

MONTAGNE
Collection publiée sous la direction littéraire de Ch. GOS

Sylvia d'ALBERTAS
DES CALANQUES AUX FACES NORD
16 illustrations hors-texte . . . . . 270 fr.

E.-R. BLANCHET
HORS DES CHEMINS BATTUS
Ouvrage couronné par l'Académie française
16 illustrations hors-texte. . . . . 270 fr.

Henry BORDEAUX
de l'Académie française
AVENTURES EN MONTAGNE
270 fr.

André ROCH
KARAKORAM-HIMALAYA
Sommets de 7.000 m.
36 illustrations hors-texte. . . . . 270 fr.

GARHWAL-HIMALAYA
Expédition suisse 1939
43 illustrations hors-texte. . . . . 270 fr.

Leslie STEPHEN
LE TERRAIN DE JEU DE L'EUROPE
16 illustrations hors-texte. . . . . 270 fr

John TYNDALL
HAUTE MONTAGNE
16 illustrations hors-texte. . . . . 270 fr.

4, rue Le Goff — PARIS (Vᵉ)
EDITIONS VICTOR ATTINGER

PETITES CHRONIQUES

Les prises de vues et la mise au point de ce livre n'ont pas nécessité moins de six mois de travail et plus de deux mille clichés, pris parfois dans des conditions particulièrement difficiles, certaines vues ayant été prises à 3.600 mètres d'altitude, dans la vallée Blanche, sur les pentes du mont Blanc. (Ed. J. Susse.)

Classiques de la montagne

Les éditions Attinger, poursuivant la publication des textes classiques de la littérature alpine, viennent de nous donner trois nouveaux titres, également intéressants.

C'est d'abord *Haute Montagne,* de John Tyndall, savant et alpiniste de la grande époque, qui, dans des pages volontairement modestes, retrace les principales ascensions d'un des pionniers des Alpes.

Avec *Hors des chemins battus,* de E.-R. Blanchet, nous sommes, au contraire, dans l'alpinisme moderne, dans la recherche de difficultés, trouvées dans de nouveaux itinéraires à des cimes déjà connues et des plus célèbres : Breithorn, Lyskamm, Cervin, Aiguilles du Diable. Enfin, *Garhwal-Himalaya,* d'André Roch, nous relate les aventures de la dernière expédition entreprise dans l'Himalaya avant la guerre, celle de la Suisse. Les alpinistes y réalisèrent deux premières : celles du Dunagiri (7.066 mètres) et du Ghori Parbat (6.712 mètres), et seule une avalanche, dans laquelle périrent deux de leurs porteurs, les empêcha de remporter une troisième victoire.

Peinture

Antonin Artaud vient de faire paraître *Van Gogh, le suicidé de la société* (K., éditeur, Paris).

Ce petit livre plein de passion, où les ultimes rapports entre le docteur Gaschet et le pauvre Vincent lors de la fatale journée du 27 juillet 1890 ont été étudiés à la lumière d'une aveuglante lucidité, est illustré de nombreuses planches en noir, judicieusement choisies. Tout est attachant, incisif dans ces pages, où le génie du peintre a été psychologiquement compris par une idiosyncrasie si proche de la sienne. Tour à tour pamphlétaire, historien, critique d'art, dans le meilleur sens du mot, Antonin Artaud nous trace de son modèle un portrait moral qu'on n'est pas près d'oublier. C'est bien, en effet, de modèle qu'il s'agit, car le poète historiographe, victime, lui aussi, d'une société qui l'exclut un moment, peut être considéré, en un certain sens, comme le reflet de Van Gogh.

« Van Gogh n'est pas mort d'un état de délire propre, mais d'avoir été corporellement le champ d'un problème autour duquel, depuis les origines, se débat l'esprit inique de cette humanité, celui de la prédominance de la chair sur l'esprit, ou du corps sur la chair, ou de l'esprit sur l'un et l'autre. » Bien que le respect que l'auteur témoigne à son sujet explique assez son désintéressement à l'endroit des problèmes littéraires, le style d'Antonin Artaud fait preuve de ses qualités habituelles, mise en évidence de la pensée, expression d'un état de voyance, etc.

D. C.

Erratum

Une erreur matérielle, dont nous nous excusons, nous a fait déformer le nom de Mme Matha de Parrel, auteur de l'ouvrage *Entraînez-vous à articuler,* que nous avons signalé dans notre dernière bibliographie.

LE BALLET DE L'OPÉRA EN SCANDINAVIE

Le corps de ballet de l'Opéra vient de partir en tournée pour les pays nordiques, particulièrement la Suède et le Danemark. Au cours de cette tournée, Mlle Lycette Darsonval, première étoile, doit interpréter à Copenhague et à Stockholm *le Palais de cristal,* la *Suite en blanc* et le ballet de *Sylvia.*

L'EXPOSITION JULIEN PAVIL

La Galerie Else-Clausen vient de présenter au public parisien une intéressante exposition des peintures de Julien Pavil, consacrées à la vie du cirque. C'est, en effet, vers le spectacle que ce Parisien de la Butte, qui connaît admirablement son Tout-Paris, revient invinciblement. Toute la magie de la piste et de ses coulisses, tous les prestiges du chapiteau, la prodigieuse atmosphère dans laquelle vivent nos amuseurs, l'éblouissement durable que procurent, en marge de la vie, cette parodie, cette parade, Julien Pavil les restitue avec une richesse de coloris, une vérité d'expression incomparables.

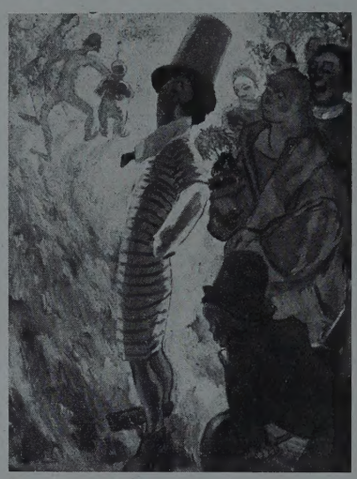

« *La Fête du directeur.* »

LES CONCERTS

Les concerts font grève. Mises à part les grandes associations symphoniques, dont n'a pas cessé l'office dominical, il faut noter une période de silence quasi total pour les récitals.

L'amas de frais, taxes et surtaxes les aurait-il découragés ? Souhaitons que s'aplanissent tant de difficultés, dont, à juste titre, se plaignent les virtuoses, et que leur lassitude ne soit que passagère. N'est-il pas admis, d'ailleurs, que l'époque des fêtes est « mauvaise » pour la musique ? De la Noël à l'Epiphanie, cependant que les théâtres font le plein, la musique sommeille. Mais la musique a la vie dure, et les mélomanes, le cœur fidèle : une seule manifestation musicale pour la première semaine de janvier et, tout aussitôt, la salle Chaillot s'emplit à éclater, à tellement éclater qu'il ne reste plus de place pour la critique et que je dois, comme quelques-uns de mes confrères, renoncer à voir et à entendre « le plus grand ténor du monde ».

Je m'en console en songeant que Benjamino Gigli (fâcheux prénom pour le titre qui le précède !) m'a fait don, par la cire, de sa voix d'or et d'azur, et qu'après tout son programme (airs d'opéras et chansons napolitaines) promettait bien peu de bonne musique ! Mais j'ai l'air de bouder, alors que j'avoue me laisser prendre aux charmes du *bel canto* quand les charmeurs s'appellent Ebé Stignani ou Gigli et l'illuminent du soleil de toute leur Italie. Il m'est impossible, pourtant, de vous dire si Benjamino Gigli, aujourd'hui, sur l'estrade, c'est aussi bien que Benjamino Gigli, hier, dans une boîte... Ce qui m'est possible, c'est de vous dire que j'ai entendu, grâce aux animateurs du Club de la Musique, Rosa Van Erck, un vrai soprano *coloratur,* venue des Flandres — fait assez rare — pour chanter à l'Opéra et à l'Opéra-Comique les grands rôles du répertoire lyrique. La qualité de l'interprète permet de féliciter ceux qui nous l'ont révélée.

L. Maurice-Amour.

A TRAVERS LES GALERIES

Le Pho, le premier de ces deux artistes asiatiques qui exposent à la Galerie de Bussy des peintures sur soie, excelle à rendre, par l'intermédiaire d'un style ample, l'atmosphère enveloppant ses sujets. Vu Cao Dam, aussi raffiné que son co-exposant, a une écriture plus précise et témoigne de plus de richesse imaginative.

C'est à la Galerie de la Cité que Nicolas Krycevsky expose ses aquarelles, où il représente des paysages parisiens.

D'une écriture toujours narrative, mais sensible, d'un coloris imité, mais délicat, les petits tableautins de ce peintre sont des œuvres d'un charme tranquille et aimable.

A la Galerie des Deux-Iles, Reynolde Yalla nous montre une suite de paysages exécutés à l'aquarelle. Presque tous ont trait à Marcel Proust, à son œuvre, aux lieux où il vécut, aux sites qu'il aima. Cette exposition n'est pas seulement émouvante par le caractère de fidèle hommage qu'elle revêt, hommage au maître d'*A la recherche du temps perdu,* mais également intéressante par les qualités plastiques dont elle témoigne.

Reynolde Yalla, en effet, sait accorder une vision quelque peu descriptive dans sa fidélité au sujet à une claire conscience des inspiratifs picturaux.

Sous ce thème — *1900-1920* — éminemment prometteur pour qui connaît la production artistique de cette période, la Galerie Berri-Raspail vient d'organiser une exposition dont la tenue ne décevra en rien les amateurs. Ils y verront réunis dans une prestigieuse confrontation presque tous les grands noms d'aujourd'hui : Rouault, La Fresnaye, mort trop jeune, Picasso, Dufy, Modigliani, Utrillo, O. Frietz, etc.

Chez Charpentier, Camoin, dont la filiation avec les impressionnistes et les fauves est apparente, expose des peintures et des pastels représentant pour la plupart des extérieurs méridionaux. A une optique sensible, s'extériorisant par une graphie sensuelle, mais quelque peu imprécise, et des harmonies colorées où la lumière tient un rôle déterminant, Camoin allie une exécution habilement spontanée et une matière délicatement précieuse jusque dans ses improvisations.

Le peintre d'expression non figurative Mario Nissini nous montre à la Galerie Creuze de nombreuses toiles de valeur assez inégale et des panneaux plastiques composés de petits morceaux de bois taillés, peints et collés. Ces travaux, par la fraîcheur de leur coloris, la propreté de leur exécution, l'invention dont fait preuve leur conception, ont la saveur de jeux étonnamment puérils et charmants, assez analogues, malgré leur gratuité apparente, aux montages en carton colorié ou aux jeux de construction de notre enfance.

A la Galerie de Bellechasse, Théo Kerg présente de nombreuses lithographies : paysages de Suisse et de Paris. A la recherche des grands rythmes verticaux et horizontaux, ce peintre suisse se garde bien, cependant, de sacrifier à la facilité d'une systématisation arbitraire. Il sait conserver à ses compositions, toujours graphiquement et strictement organisées, une certaine animation de détail, autorisant l'expression d'un tempérament inquiet, voire tourmenté.

Denys Chevalier.

GALERIES

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye, MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

GALERIE CARMINE
51, rue de Seine - DAN. 91-10
DELTOMBE
PEINTURES
BORDS DE LOIRE

Gal. Royale, 11, rue Royale, **43e Expo. Peint. de Mont.** jusqu. 29 janvier.

LES ÉCHECS (N° 41)

Solution de l'étude n° 41, par J. Vancura.

« 28 Rijen » 1926.

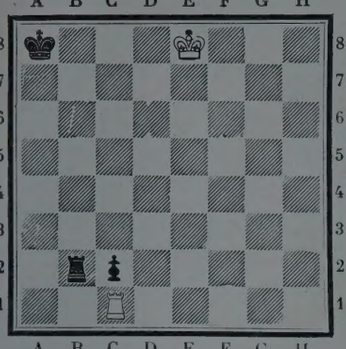

Les blancs jouent et font nulle.

Les blancs ne feront partie nulle que si, dans la position roi blanc d3, roi noir b3, le trait est aux noirs. D'où la solution :

1. Ré8-é7 !, Ra8-a7 (si 1. ..., Ra8-b7. — 2. Ré7-d7 !, Rb7-b6. — 3. Rd7-d6 !, etc.). — 2. Ré7-é6 (et non 2. Ré7-d6 ?, Ra7-b6 ! gagne). — 2. ..., Ra7-a6. — 3. Ré6-é5, Ra6-a5. — 4. Ré5-é4, Ra5-a4. — 5. Ré4-é3 ! (et non 5. Ré4-d3 ?, Ra4-b3 gagne, car si 6. Rd3-d2, Tb2-a2. — 7. Rd2-d3, Ta2-a8 ! et 8. ..., Ta8-ç8†). 5. ..., Ra4-a3 (si 5. ..., Ra4-b3. — 6. Ré3-d3, Tb2-a2. — 7. Rd3-d2, Ta2-a8. — 8. Tç1×ç2, Ta8-ç8†. — 9. Rd2-ç1 nulle). — 6. Ré3-d2 !, Ra3-b3. — 7. Rd2-d3, Tb2-a2. — 8. Rd3-d2 nulle.

On notera que 1. Ré8-d7 ? perdrait à cause de Ra8-b7 !

De même, 1. Ré8-d8 ? perdrait à cause de Ra8-b8 !

Championnat des Etats-Unis.

Partie jouée le 18 août 1947.

Blancs : W. Adams. Noirs : Ed. Lasker.

1. é2-é4, Cb8-ç6. — 2. Cb1-ç3, é7-é5. — 3. f2-f4, Ff8-ç5. — 4. Cg1-f3, d7-d6. — 5. Ff1-b5, Cg8-f6. — 6. Dd1-é2, 00. — 7. Fb5×ç6, b7×ç6. — 8. f4×é5, d6×é5. — 9. Cf3×é5, Tf8-é8. — 10. Cé5-f3 (les noirs ont une forte attaque pour le pion sacrifié et les blancs ne sont pas près de roquer). — 10. ..., Cf6×é4. — 11. Cç3×é4, f7-f5. — 12. d2-d4 (si 12. Dé2-ç4†, Dd8-d5). — 12. ..., f5×é4. — 13. Cf3-g5, Dd8×d4. — 14. ç2-ç3, Dd4-d5. — 15. Fç1-é3, Fç8-a6 ! — 16. Dé2-h5, Fç5×é3. — 17. Dh5×h7†, Rg8-f8. — 18. Ta1-d1, Dd5×g5. — 19. Td1-d7, Té8-é7. — Les blancs abandonnent, car après 20. Dh7-h8†, Rf8-f7. — 21. T×T†, R×T. — 22. Dh8×a8, Dg5×g2 ou Dg5-d5, le mat est inévitable.

Etude n° 42, par J. Gunsta. Das Illustrierte Blatt 1922.

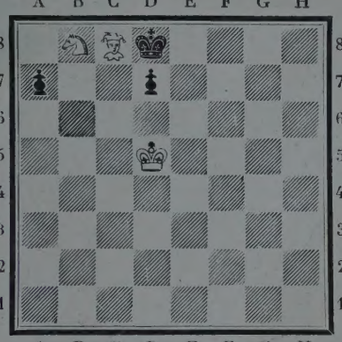

Les blancs jouent et gagnent.

Une étude classique, d'une exquise finesse.

André Chéron.

PHILATÉLIE

LES VIGNETTES DE BIENFAISANCE

Le chapitre des émissions de bienfaisance est un des plus confus qui soient : trop souvent, en effet, on range sous cette rubrique des vignettes d'origines très diverses.

On a reconnu qu'une distinction était nécessaire entre trois grandes catégories : 1° les timbres « à surtaxe » proprement dits ; 2° les timbres qui constituent un « affranchissement supplémentaire obligatoire » ; enfin, 3° les vignettes qui n'ont aucun pouvoir d'affranchissement.

La première classe, la plus connue, est abondamment représentée à travers le monde : elle comprend toute vignette postale dont la valeur faciale est augmentée d'une « surtaxe » qui ne compte pas pour l'affranchissement. La surtaxe peut être minime, ou, inversement, être bien supérieure à la valeur d'affranchissement, mais le principe reste le même. Il n'y a pas de raison, comme l'ont fait certains, pour séparer les timbres à surtaxe des timbres ordinaires, car il existe des séries qui comprennent à la fois des timbres sans surtaxe et des timbres avec surtaxe (par exemple, les séries commémoratives italiennes d'avant guerre, etc.).

La seconde catégorie n'a pas toujours les honneurs du classement spécial qu'elle mérite sans conteste : il s'agit de vignettes émises par l'administration des postes ou sous son contrôle, mais dont l'emploi est *obligatoire* sur le courrier en sus de l'affranchissement normal, ordinairement pendant des périodes limitées. Cette pratique a pour but de favoriser les œuvres de bienfaisance ou de financer certains travaux, la construction d'avions, de routes ou de bureaux de poste.

Les pays qui ont employé le plus souvent ce procédé sont, en Europe, l'Espagne — timbres dits « impôt de guerre », vignettes de bienfaisance « antituberculeuses », timbres émis par la municipalité

de Barcelone, de 1929 à 1946, pour récupérer le déficit causé par l'Exposition de 1929 — puis la Grèce, le Portugal, la Turquie, la Roumanie. Une telle pratique se trouve aussi fréquemment en Amérique du Sud. Les vignettes de cette catégorie ne sont pas de vrais timbres, mais leur usage absolument obligatoire sur la correspondance — l'absence en étant ordinairement taxée — doit les faire accepter par tout collectionneur ; d'ailleurs, ce sont ordinairement des émissions dépourvues d'intention spéculative.

Le troisième groupe, celui des vignettes dont l'emploi est facultatif, sort très souvent du cadre philatélique proprement dit. On admet parfois celles qui émanent des administrations postales, ainsi les vignettes espagnoles dites « Orphelins des P. T. T. », et les émissions françaises analogues, « Mutualité postale » et « Victimes de guerre des P. T. T. ». Mais il convient d'être très circonspect dans ce domaine dont les limites sont vraiment trop mal établies.

LES ÉMISSIONS DU VATICAN

Les postes de la *Cité du Vatican* viennent de mettre en circulation une nouvelle série de poste aérienne comprenant sept valeurs, du 1 au 100 lires. C'est la seconde pour cette rubrique, la première ayant vu le jour en 1938.

Il faut savoir, en effet, que les autorités papales ont le droit d'émettre des vignettes, valables pour le service intérieur et extérieur, depuis la constitution territoriale d'une « Cité du Vatican ».

Né en juin 1929, à la suite du traité de Latran, le Vatican paraît être l'un des Etats les plus jeunes du monde ; il s'agit, en fait, de la résurrection symbolique des vieux « Etats de l'Eglise », dont la fondation remonte à plus de douze siècles. Aussi trouve-t-on justement les vignettes pontificales modernes classées à la suite de l'ancienne rubrique « Eglise ».

L'édit par lequel Pie IX prescrivit l'usage de timbres pour l'affranchissement de la correspondance date du 29 novembre 1851. Les Etats de l'Eglise formaient alors un territoire d'une superficie de 41.000 kilomètres carrés, peuplé de plus de 3 millions d'habitants, et divisé, d'après l'organisation administrative qui fut fixée par un édit de 1850, en cinq « légations » : la Romagne, comprenant les délégations de Bologne, de Ferrare, de Forli et de Ravenne ; Rome ; l'Ombrie ; les Marches et la Campanie. Cette division a son intérêt au point de vue postal, car les diverses valeurs de la série qui constitue la première émission — 1er janvier 1852 — correspondaient à un tarif établi d'après le trajet que devaient parcourir les lettres, soit qu'elles fussent distribuées dans le district même où elles avaient été expédiées, soit qu'elles dussent passer d'un district à un autre, ou, enfin, qu'elles fussent destinées à l'étranger.

Trois séries furent émises : la première était libellée en « baïoques » — monnaie papale qui valait environ un sou français, et les deux autres (1857 et 1858), en centesimi. Ces timbres eurent cours jusqu'à la fin de décembre 1870, date à laquelle les émissions italiennes les remplacèrent.

Il fallut ensuite attendre 1929 pour revoir les fameuses « clés papales » surmontées de la tiare pontificale ; et, pour la première fois, l'effigie d'un pape, alors celle de Pie XI, apparaissait sur des figurines postales. Un certain nombre d'émissions se sont succédé depuis, à une cadence très raisonnable. Outre les séries courantes, ornées des effigies de Pie XI et Pie XII et de vues des célèbres monuments du Vatican, il a été émis d'assez nombreuses séries commémoratives dont le succès fut certain auprès des catholiques du monde entier. Le tirage de ces timbres prouve, en effet, qu'ils touchent un public très vaste ; parmi les vignettes les plus connues, notons l'émission de la « Presse catholique », celles de la mort de Pie XI en 1939 (dite du « Siège vacant »), de l' « Académie des Beaux-Arts », de 1944, et, surtout, la grande série du « Concile de Trente » (1946), où figurent les traits de nombreux personnages illustres, notamment Ignace de Loyola, Charles-Quint et le pape Paul III.

LES TIMBRES DE TRIESTE

Comme tout territoire libre qui se respecte, comme Dantzig en 1920, *Trieste* a besoin de timbres particuliers. De 1945 à 1947, on a utilisé dans la ville les émissions de *Vénétie Julienne*, des timbres italiens revêtus de la surcharge AMG-VG sur deux lignes ; c'est-à-dire, en anglais, « Gouvernement Militaire Allié-Vénétie Julienne ». On se servit ainsi des timbres-poste — 10 c. au 100 L. — avion — 50 c. au 50 L. — et exprès — 10 et 30 L.

La proclamation de Trieste comme ville libre rendit nécessaire une modification du texte de la surcharge. On lit maintenant AMG-FTT, la seconde ligne signifiant « Territoire libre de Trieste ». La série actuelle comprend les valeurs italiennes ordinaires, du 25 c. au 25 L. (petit format), également les 25, 50 et 100 L. (grand format), la série aérienne et les timbres pour exprès.

En outre, on peut supposer que toutes les séries commémoratives italiennes subiront le même sort : l'émission « Marconi » de 1947 a déjà reçu la surcharge.

Jacques Bellay.

LES MUSÉES

sont intéressants à visiter. Chaque époque est représentée dans tous les arts par des maîtres réputés. Allez voir l'exposition de mobiliers de tous styles et modernes où vous trouverez des milliers d'occasions à l'état de neuf, mis en vente bien au-dessous de leur valeur. Salles de Ventes de Montmartre, 23, rue Fontaine, Paris (9e).

La Chaumière
ALPE d'HUEZ (Isère)
Sa cuisine réputée
Même direction : Hôtel de France - TROUVILLE-s/-MER

8 AU 17 MAI 1948
GRANDE Semaine DE TOURS
RETENEZ VOS EMPLACEMENTS A LA MAIRIE

M. DUPUIS, Dessinateur Publicitaire
38, Bd Voltaire, PARIS XIe - Tél. : Roq. 68-84

PP PERMO
Traitement Général des EAUX
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

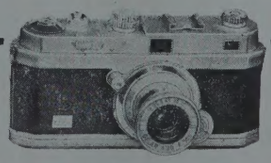
LE FOCA
★ ★
L'APPAREIL PETIT FORMAT FRANÇAIS - HAUTE PRÉCISION
EN VENTE AU
PHOTO-HALL
5, RUE SCRIBE - PARIS-9e
NOTICE SPÉCIALE GRATUITE
CATALOGUE GÉNÉRAL 15 Frs

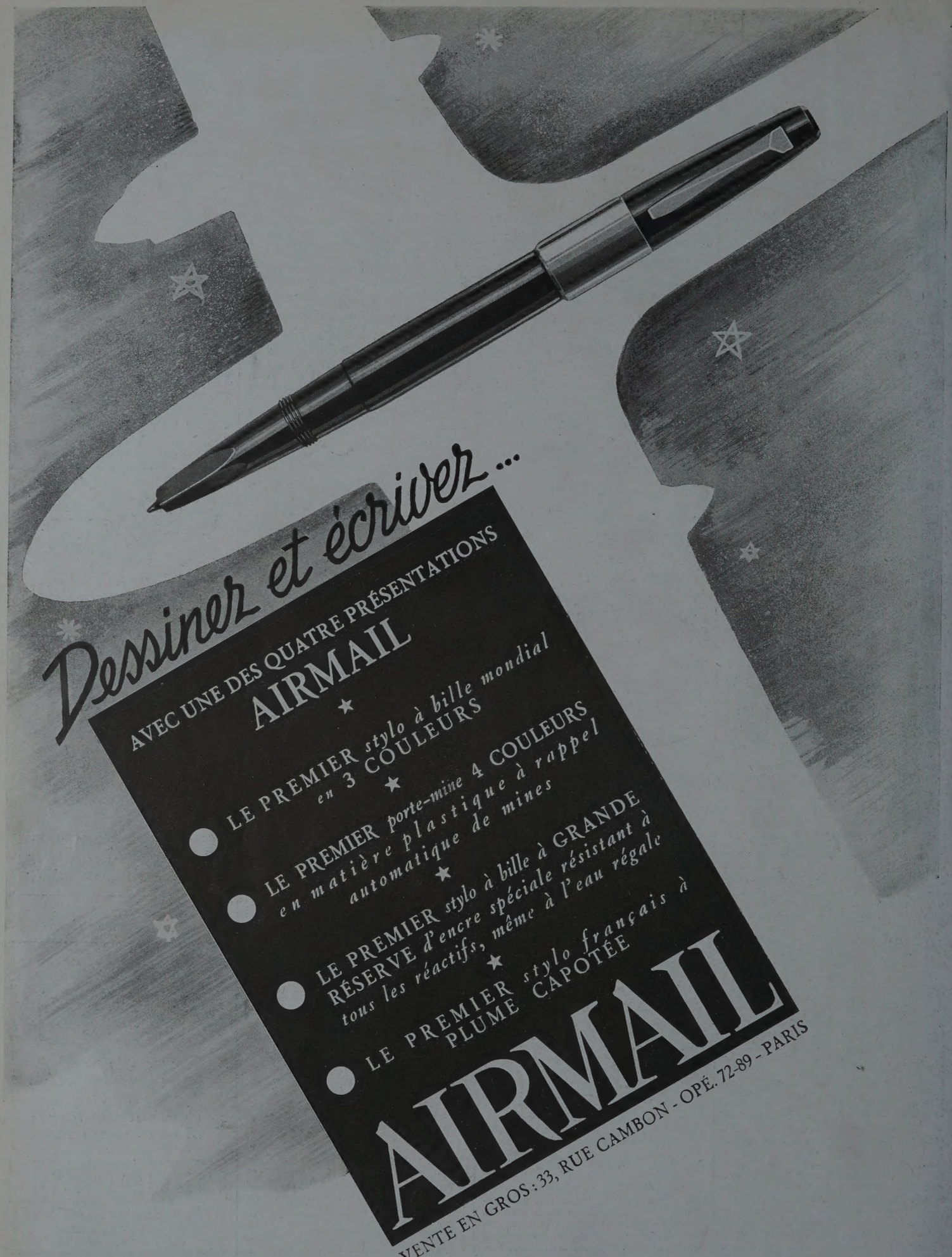

Le Directeur-Gérant :
GEORGES OUDARD.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 1er trimestre 1948.
Imprimeur nº 53.